



Economics School of Louvain - ESL

Economics School of Namur - ESN

L'Impact du Franc CFA sur la Performance Économique des Pays de l'UEMOA : Une Analyse Critique

Auteur : OUANE Mamadou Mountaga

Directeur : DEFRAIGNE Jean-Christophe

Lecteur : DE CROMBRUGGHE DE PICQUENDAELE Alain

Année académique 2023-2024

Master en sciences économiques – 120 crédits – Finalité : Spécialisée

Dédicace

A

-Tous mes parents, pour leur amour inconditionnel, leur soutien indéfectible et leurs encouragements constants tout au long de mon parcours académique.

-Mes professeurs et encadrants, pour leur guidance précieuse, leur patience et leur dévouement à transmettre le savoir.

-Mes amis, pour leurs encouragements et les moments de collaboration partagés.

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord, je remercie chaleureusement ma femme, mes parents, pour leur présence à mes côtés, une source inestimable de force et de motivation.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance à mon professeur encadrant Monsieur DEFRAIGNE Jean-Christophe, dont la sagesse, la patience et les conseils avisés ont guidé mes pas tout au long de ce parcours académique. Je remercie également mon lecteur Monsieur CROMBRUGGHE DE PICQUENDAELE Alain.

Je n'oublie pas non plus mes collègues et camarades de promotion, avec qui j'ai partagé des expériences formatrices. Leur collaboration et leur esprit d'équipe ont été précieux.

Pour finir, je tiens à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire. Leur soutien et leurs encouragements ont été essentiels à l'aboutissement de ce projet.

Table des matières

Dédicace	1
Remerciements.....	2
Table des matières	3
Liste des sigles et abréviations	4
Introduction générale	5
Premier chapitre : Historique de l'Evolution du Franc CFA en Afrique	8
Section 1 : Contexte de création et mécanisme du Franc CFA en Afrique.	9
1.1 Création de la zone Franc	9
1.2 Mécanisme et fonctionnement du Franc CFA.....	12
Section 2 : les différentes reformes du Franc CFA de sa création à nos jours	14
1.1 Les réformes institutionnelles	14
1.2 La dévaluation de 1994.....	16
1.3 Le passage à l'Euro en 2002.....	19
Deuxième chapitre : Analyse de l'UEMOA en tant que zone monétaire optimale	23
Section 1 : Les conditions d'une zone monétaire optimale	24
1.1 Théorie des zones monétaires optimales.....	25
1.2 Effet des chocs asymétriques dans une union monétaire.....	26
Section 2 : Analyse empirique des chocs asymétriques de la zone monétaire Ouest-Africaine	28
1.1 Présentation des variations du PIB et des prix par pays	29
1.2 Les différents chocs.....	32
Troisième chapitre : Défis et perspectives du franc CFA dans l'économie ouest-africaine .	39
Section 1 : Les problèmes économiques structurels au sein de l'UEMOA	40
1.1 Les séquelles de la colonisation	40
1.2 Les instabilités politiques	43
1.3 Les autres facteurs économiques	44
Section 2 : Le projet de création d'une nouvelle monnaie.....	49
Conclusion générale.....	53
Bibliographie	55
Annexes	56

Liste des sigles et abréviations

AEF : Afrique Equatoriale Française

AOF : Afrique Occidentale Française

BCC : Banque Centrale des Comores

BCE : Banque Centrale Européenne

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BEAC : Banque des Etats de l'Afrique Centrale

CBN : Central Bank of Nigeria

CEDEAO : Communauté Economique et douanière des états d'Afrique de l'Ouest

CFA : Coopération financière d'Afrique

CFLN : Comité français de libération nationale

CNUCED : Conférence des Nations Unis pour le Commerce et le développement

COMESA : Common Market for Eastern and Southern Africa

COMOZOF : Comité Monétaire de la Zone Franc

FIDES : Fonds d'Investissement pour le développement Economique et Social

FMI : Fonds Monétaire International

IDE : Investissements directs à l'étranger

OCA : Optimum Currency Area

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PNUD : Programme des Nations Unis pour le développement

UDEAC : Union économique douanière et économique de l'Afrique Centrale

UEM : Union Economique et Monétaire

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

UMOA : Union Monétaire Ouest-Africaine

ZMO : Zone Monétaire optimale

Introduction générale

Aperçu général

L'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) est une zone monétaire située en Afrique de l'Ouest, regroupant huit pays partageant une monnaie commune, le Franc CFA (Coopération Financière en Afrique). Cette union monétaire, créée en 1994, a pour objectif de promouvoir l'intégration économique et de renforcer la stabilité macroéconomique dans une région caractérisée par des revenus faibles et une instabilité politique persistante. Les pays membres de l'UEMOA incluent le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.¹

Le Franc CFA, en tant que monnaie commune, joue un rôle central dans les échanges économiques et financiers des pays membres de l'UEMOA. Cette monnaie est garantie par le Trésor français, ce qui assure une certaine stabilité monétaire et une faible inflation. Cependant, son impact sur la performance économique de ces pays suscite de nombreux débats et controverses. D'un côté, certains soutiennent que le Franc CFA a contribué à la stabilité monétaire, à la maîtrise de l'inflation et à l'attraction des investissements étrangers. De l'autre, depuis plusieurs années maintenant, des critiques soulignent que cette monnaie limite la souveraineté économique des pays membres, entrave leur développement économique et les maintient dans une dépendance vis-à-vis de la France. Ces critiques ont conduit les responsables de la BCEAO à accorder des interviews aux journalistes pour lever l'équivoque sur le sujet.

Dans ce contexte, il est essentiel d'examiner de manière approfondie l'impact du Franc CFA sur la performance économique des pays de l'UEMOA. Ce mémoire se propose d'analyser les effets de cette monnaie sur divers indicateurs économiques, tels que la croissance du PIB, l'inflation, les investissements étrangers et le commerce extérieur. En outre, il s'agira d'évaluer dans quelle mesure le Franc CFA a influencé la capacité des pays de l'UEMOA à atteindre une économie émergente et compétitive, capable d'assurer une meilleure condition de vie à ses populations.

Les objectifs de recherche

Nos objectifs de recherche se résument en trois principaux : analyser les facteurs historiques de la création du Franc CFA en Afrique occidentale, évaluer les enjeux économiques de l'intégration monétaire ouest-africaine et enfin, identifier les autres facteurs économiques déterminants du retard de la zone UEMOA.

Problématique de recherche

La performance économique des pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) a longtemps été un sujet de débat parmi les économistes et les décideurs politiques. Les débats avant la crise de la pandémie à covid-19 étaient axés autour d'une nouvelle monnaie qui assurera son remplacement pour une meilleure performance des économies subsahariennes imputant ainsi au CFA la stagnation de celles-ci. Afin de mieux cerner la réalité monétaire de ces Etats ouest-africains, ce travail s'articulera autour de la problématique suivante :

¹ [TRAITE CONSTITUANT L'UNION MONETAIRE OUEST AFRICAINE \(bceao.int\)](https://www.bceao.int)

Dans quelle mesure l'utilisation de la monnaie franc CFA a été déterminante dans la faible performance économique des pays de l'UEMOA ?

Dans le but d'atteindre nos objectifs, notre étude se focalisera sur trois sous-questions :

Quels sont les facteurs historiques de la création du Franc CFA en Afrique occidentale ?

Quels sont les enjeux économiques de l'intégration monétaire ouest-africaine ?

Quelles sont les autres facteurs économique déterminants du retard de la zone UEMOA ?

Hypothèses de recherche

Afin de mieux appréhender notre question de recherche, il est indispensable d'énoncer les hypothèses suivantes :

H1 : Depuis sa mise en place aux périodes récentes, la monnaie franc CFA n'a cessé de muter pour répondre aux aspirations économiques des pays de l'UEMOA.

H2 : L'Union Monétaire et Economique Ouest-Africaine connaît des coûts et avantages comme toute autre union monétaire à travers le monde.

H3 : Plusieurs facteurs d'ordre structurel sont à l'origine du retard de développement des pays de l'UEMOA.

Méthodologie de recherche

Afin de répondre à la problématique énoncée, nous adopterons une démarche théorique et empirique, structurée en quatre étapes clés :

Revue de la littérature :

Nous commencerons par une revue exhaustive de la littérature existante sur le Franc CFA et son impact économique. Cette revue inclura des ouvrages académiques, des articles de revues spécialisées, des rapports d'institutions internationales et des documents électroniques.

L'objectif est de comprendre les différentes perspectives théoriques et empiriques sur le sujet, ainsi que d'identifier les lacunes dans la recherche actuelle.

Collecte des données :

Les données nécessaires pour cette étude seront collectées à partir de sources fiables, telles que les bases de données des institutions internationales (Banque mondiale, FMI, FRED) et des institutions sous-régionales (BCEAO et UEMOA).

Nous nous concentrerons sur les données économiques des pays de l'UEMOA, en particulier celles relatives au PIB, à l'inflation et aux investissements étrangers.

En raison des crises sécuritaires présentes dans le Sahel, nous nous baserons sur les données de pays sécuritairement stables pour garantir la fiabilité des données.

Transformation des données :

Les données collectées feront l'objet de transformations avant leur utilisation. Cela inclut l'ajustement des variations saisonnières et la conversion des données annuelles en données trimestrielles, si nécessaire.

Nous utiliserons des logiciels d'analyse statistique tels que Matlab et Excel pour effectuer ces transformations et préparer les données pour l'analyse économétrique.

Modélisation économétrique :

Nous utiliserons un modèle économétrique approprié pour apprécier la pertinence de L'UEMOA en tant que zone monétaire et analyser l'impact du Franc CFA sur la performance économique des pays de l'UEMOA. Ce modèle sera basé sur les concepts et techniques vus au cours de notre formation académique.

Présentation du plan de recherche

Ce travail de recherche sera structuré en trois chapitres principaux, chacun abordant des aspects essentiels de l'utilisation du franc CFA et de ses enjeux sur les pays de l'UEMOA.

Chapitre I : Historique de l'Évolution du Franc CFA en Afrique

Ce premier chapitre se concentrera sur l'historique et l'évolution du franc CFA en Afrique. Il sera divisé en deux sections :

Contexte de création et mécanisme du franc CFA en Afrique : Cette section explorera les circonstances historiques et politiques qui ont conduit à la création du franc CFA en 1945, ainsi que les mécanismes de son fonctionnement initial.

Réformes du franc CFA de sa création (1945) à nos jours : Cette partie analysera les différentes réformes que le franc CFA a subi depuis sa création jusqu'à nos jours, en mettant en lumière les raisons et les impacts de ces changements.

Chapitre II : Analyse de l'UEMOA en tant que Zone Monétaire Optimale

Le deuxième chapitre se penchera sur l'UEMOA et son fonctionnement en tant que zone monétaire optimale. Il comprendra deux sections :

Les conditions d'une zone monétaire optimale : Cette section définira les critères et les conditions nécessaires pour qu'une zone monétaire soit considérée comme optimale, en se basant sur les théories économiques et certains exemples.

Analyse empirique des chocs asymétriques de la zone Ouest-Africaine : Cette partie évaluera l'UEMOA sous les critères d'une zone monétaire optimale, en examinant les avantages et les défis spécifiques à cette région.

Chapitre III : Défis et Perspectives du Franc CFA dans l'Économie Ouest-Africaine

Le dernier chapitre abordera les défis actuels et les perspectives du franc CFA dans l'économie ouest-africaine. Il sera divisé en deux sections :

Les problèmes économiques structurels dans la zone UEMOA : Cette section identifiera et analysera les principaux problèmes économiques structurels auxquels les pays de l'UEMOA sont confrontés indépendamment de l'utilisation du CFA.

Le projet de création d'une nouvelle monnaie : Cette partie explorera les initiatives et les projets visant à créer une nouvelle monnaie pour remplacer le franc CFA, en discutant des motivations, des défis et des implications potentielles de cette transition.

**Premier chapitre : Historique de l'Evolution du Franc CFA en
Afrique**

Dans ce premier chapitre, nous présenterons une partie de l'histoire du Franc CFA, une monnaie utilisée par plusieurs pays africains, depuis sa création jusqu'à sa forme actuelle. Cette monnaie a une histoire riche et complexe reflétant les dynamiques économiques et politiques de l'Afrique de l'Ouest. Nous explorerons l'évolution du franc CFA à travers principales sections. Dans la première section nous retracerons les origines et la création du franc CFA, en mettant un accent sur les contextes historiques et les motivations derrière son établissement. Dans la seconde section, nous examinerons les transformations et les réformes connues par le CFA durant des décennies, tout en analysant les impacts économiques et sociaux de ces changements dans la zone CFA.

Section 1 : Contexte de création et mécanisme du Franc CFA en Afrique.

Dans cette section, nous présentons l'histoire du CFA à travers le temps. Elle débute dans les années 1931 et continue de suivre son cours. Le franc CFA anciennement appelé 'franc des colonies françaises d'Afrique' est une monnaie qui liait la France à ses anciennes colonies.

1.1 Création de la zone Franc

Afin de mieux comprendre le système CFA nous allons nous retrouver en 1931 dans la période 'entre-deux-guerres' où la Grande Bretagne venait de délaisser le régime étalon-or. Le régime étalon or reposait sur la libre convertibilité d'unités monétaires (dollar, livre sterling) en or. A cet effet ces unités monétaires étaient définies selon un poids d'or qui établissait une parité fixe avec l'or d'où leurs valeurs stables. Afin de garantir cette convertibilité, les émissions de monnaies par les pays concernés étaient donc naturellement soumises à la quantité d'or en réserve qu'ils détenaient. Après l'abandon de ce régime, la Grande Bretagne va reproduire le même système de parité fixe autour de sa monnaie (La livre Sterling) dans ses colonies en Afrique afin de promouvoir le commerce dans son empire colonial. La France métropolitaine va donc s'inspirer de ce système dans ses colonies en Afrique et ailleurs dans le monde pour des intérêts économiques. C'est la naissance de la zone CFA en Afrique, qui regroupera principalement deux grandes zones en Afrique, une zone en Afrique centrale et une autre en Afrique occidentale. L'histoire du Franc CFA remonterait donc aux périodes pré-indépendantistes des pays africains où ils étaient encore colonisés par les puissances occidentales. Sa parité fixée en 1948 est 0.5 CFA pour une unité du franc français. Initialement émis par la Banque centrale des territoires d'outre-mer, le franc cfa verra sa responsabilité confiée plus tard à la banque centrale des pays concernés après les indépendances. Avant cette époque l'émission et la gestion revenait à la caisse centrale de la France d'outre-mer sous l'égide de la France. (Lin, 2015, p. 153)

La zone franc reposait sur le même principe que la zone sterling à savoir : le libre-échange à l'interne et le protectionnisme au-delà. Le dispositif qui la régissait était très centralisé, ce qui assurait un contrôle absolu de la monnaie ainsi que la coordination du commerce extérieur de la zone d'où une politique des changes commune. Plus clairement, cela impliquait que les règles concernant les échanges de devises entre la Zone franc et le reste du monde étaient décidées à Paris et s'appliquaient à tous les pays de la Zone. D'une part, les importations dans la Zone franc nécessitaient donc l'autorisation de l'État français, car elles impliquaient des achats de devises pour les payer. Un Fonds de stabilisation des changes, supervisé par la Banque de France, centralisait toutes les devises de la Zone et gérait les transactions de change. D'autre part, il y avait une coordination du commerce extérieur, avec un double objectif, le premier de déconnecter les colonies du marché mondial et le second d'instaurer des relations commerciales étroites avec la puissance occidentale. De ces deux objectifs

découlaient des mécanismes d'octroi de préférences commerciales à la métropole en termes de : tarifs avantageux, droits de douanes communs à toute la zone et des exportations dirigées en priorité vers la France. (Fanny Pigeaud, 2018, pp. 18-21)

En 1945, plusieurs monnaies ont été instaurées dans la Zone franc, dont le franc CFA, le franc marocain et le franc algérien. Bien que ces monnaies portassent des noms différents, elles étaient toutes liées au franc métropolitain (la monnaie de la France) par une parité fixe. Cela signifie que leur valeur était fixée en fonction du franc métropolitain, et elles pouvaient s'échanger librement entre elles. En d'autres termes, ces monnaies étaient considérées comme des multiples ou des sous-multiples du franc métropolitain. Par exemple, le franc CFA est lié au franc français avec une parité fixe de 1 franc CFA pour 1,70 franc français². Cette relation permettait une stabilité des échanges commerciaux et financiers au sein de la Zone franc.

Le Comité monétaire de la Zone franc (COMOZOF) a vu jour dans le dessein de coordonner l'émission monétaire au sein de la Zone. Dans son premier rapport³ publié en 1953, le COMOZOF a constaté que les monnaies de la Zone franc étaient librement convertibles entre elles, sans restriction, à des taux fixes. Malgré la diversité des dénominations et des instituts d'émission, la Zone franc pouvait donc être considérée comme dotée d'une monnaie unique. En d'autres termes, bien que chaque pays ait sa propre monnaie (comme le franc CFA, le franc marocain, etc.), ces monnaies étaient convertibles à des taux fixes, ce qui favorisait la stabilité des échanges commerciaux et financiers au sein de la Zone franc.

Après la Seconde Guerre mondiale, la France a dû assouplir son contrôle sur ses colonies africaines. Ces territoires avaient joué un rôle crucial pendant le conflit, et leurs populations, éprouvées par les événements, réclamaient des améliorations de leurs conditions de vie. Dans ce contexte, les grandes puissances émergentes, les États-Unis et l'Union soviétique, prônaient le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Lors de la conférence de Brazzaville en février 1944, le général de Gaulle, à la tête du Comité français de libération nationale (CFLN), s'était engagé à améliorer le bien-être matériel et moral des colonies. Des réformes ont suivi, telles que la reconnaissance de la liberté syndicale et l'abolition du travail forcé. En 1946, la liberté d'association a été proclamée, la citoyenneté française étendue aux territoires colonisés, et un Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (FIDES) a été créé. Ces changements ont coïncidé avec l'avènement du régime de l'« Union française », qui a réuni la métropole et les colonies sous l'appellation de « territoires d'outre-mer ». Sur le plan économique, la guerre avait laissé la France exsangue, avec des pénuries fréquentes et une inflation alarmante. La dévaluation du franc vis-à-vis du dollar et de la livre sterling est devenue inévitable. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 19).

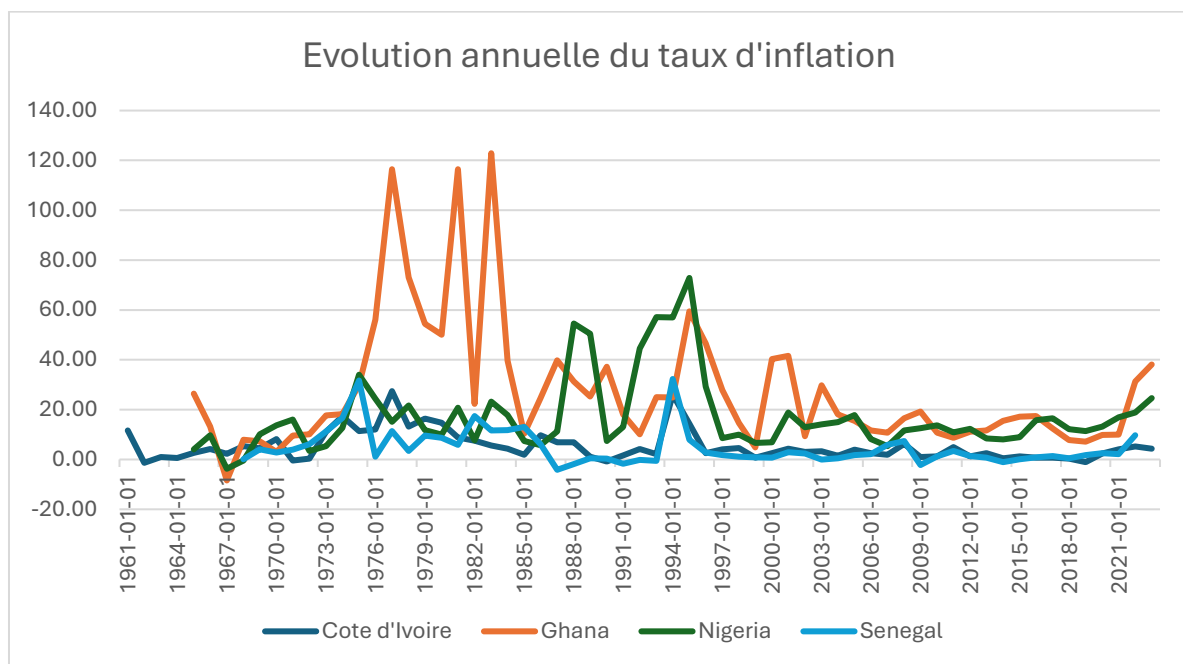
Les pays comme : la Syrie, le Liban et la Côte française des Somalis quittèrent la Zone franc. Les territoires de l'Indochine (Vietnam, Cambodge et Laos) suivirent à la fin de 1954. En 1955, la Zone franc regroupait la France métropolitaine, les territoires d'outre-mer (la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane), trois pays du Maghreb (le Maroc, la Tunisie et l'Algérie), dont les francs s'échangeaient selon la même parité avec le franc métropolitain. À côté, les territoires de la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et les Nouvelles-Hébrides (un condominium franco-britannique) partageaient le franc CFP, tandis que les territoires de l'AOF et de l'AEF, le Togo, le Cameroun, Madagascar, les Comores, Saint-Pierre et Miquelon et la Réunion utilisaient le franc CFA. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 33)

² Source : BECEAO

³ Banque de France

En 1958, l'acronyme CFA a changé de signification pour devenir le « Franc de la communauté française d'Afrique ». Ce changement était d'ordre politique et n'a pas eu d'impact sur les mécanismes sous-jacents. Auparavant, le CFA était lié à la notion de « colonies françaises d'Afrique », mais ce nouveau libellé reflétait davantage une communauté politique et économique. Malgré ce changement, les mécanismes monétaires et les parités fixes sont restés en place. Il est intéressant de noter que pendant cette période, jusqu'à la fin des années 1968, le Franc CFA a eu un impact positif sur les économies des pays concernés. Les taux de croissance et d'inflation étaient meilleurs dans la zone CFA que dans les zones hors CFA. Cela peut s'expliquer par la stabilité monétaire offerte par le système CFA, qui favorisait les échanges commerciaux et les investissements (voir graphe 01). (Zafar, 2021)

Graphe 1.1: Evolution du taux d'inflation en Afrique de l'Ouest de 1961 à 2023



Source : <https://fred.stlouisfed.org/>

Dans le graphe présenté dessus, nous voyons la une comparaison des différents niveaux d'inflation annuelle dans quatre pays de l'Afrique occidentale dont deux pays de la zone CFA. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire comme nous pouvons le constater représentent la zone CFA avec un niveau d'inflation maîtrisé par rapport au Ghana et au Nigéria qui présentent des fluctuations très forte. Le pic au niveau des pays de la zone CFA se situe en 1994 où le CFA a été dévalué, une année d'incertitude économique pour les pays de la région. Cependant il est notable du côté du Ghana des niveaux d'inflation à trois chiffres notamment lors des périodes d'incertitude politique.

Les années soixante sont marquées en Afrique par une vague d'indépendances successives accordées par les puissances coloniales, cela allait aboutir à la dissolution de la zone sterling mais pas celle de la zone CFA. (Fielding, 2002, p. 1). Les pays de l'Afrique de l'Ouest majoritairement, colonisés par la France accédèrent à l'indépendance en 1960 à l'exception de la Guinée Conakry qui obtint la sienne en 1958 lors d'un désaccord politique entre le président Ahmed Sékou Touré et le général Charles de Gaulle. Après l'accession à l'indépendance des pays africains, la Zone franc a subi des changements significatifs. À partir de 1962, elle ne compte plus que des États d'Afrique subsaharienne. Certains pays, comme le Mali et la Guinée Conakry, ont tenté de créer leur propre monnaie pour obtenir une

indépendance financière et monétaire, mais sans succès. En parallèle, trois territoires (la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna) utilisaient le franc Pacifique.

A la date du 12 mai 1962, plusieurs accords ont été signés pour créer l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), regroupant des pays tels que la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Sénégal, le Niger et le Mali pour finir. Dans le même temps, un accord de coopération entre la France et l'UMOA a été conclu, et de nouveaux statuts ont été établis pour la BCEAO. L'acronyme « CFA », qui signifiait auparavant « Communauté française d'Afrique », a été modifié : le franc CFA d'Afrique de l'Ouest est devenu le franc de la « Communauté financière africaine ». En ce qui concerne l'Afrique centrale, le nom du franc CFA est resté inchangé jusqu'en 1972, date à laquelle il a été rebaptisé franc de la « Coopération financière en Afrique centrale ». Bien que l'Afrique centrale n'ait pas signé de traité similaire à celui de l'UMOA, une union monétaire informelle existait grâce à des accords de coopération économique et monétaire conclus séparément entre la France, le Gabon et le Cameroun, ainsi qu'avec un groupe composé du Tchad, du Congo et de la République centrafricaine. Ce groupe est devenu en 1964 l'Union douanière des États d'Afrique centrale (UDEAC). Les accords de 1962 avec l'Afrique de l'Ouest ont permis à la France de maintenir son lien monétaire avec ses anciennes colonies, évitant ainsi une rupture qui aurait entraîné son exclusion de cette partie du monde, selon l'historien Olivier Feiertag. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 58)

De nos jours, la Zone franc se compose de trois sous-ensembles sur le continent africain :

- Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) : Cette zone regroupe huit pays d'Afrique de l'Ouest. Elle a la BCEAO comme banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest et utilise le franc de la Communauté financière africaine.
- Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) : Cette zone comprend six pays d'Afrique centrale avec pour une banque centrale qui est la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC). La CEMAC utilise le franc de la Coopération financière en Afrique centrale comme monnaie.
- Union des Comores : Bien que plus petite, cette zone a également sa propre banque centrale, la Banque centrale des Comores (BCC). Elle utilise également le franc de la Coopération financière en Afrique centrale. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 33)

1.2 Mécanisme et fonctionnement du Franc CFA

Le mécanisme général du système CFA repose essentiellement sur quatre principes majeurs : une parité fixe, le libre transfert, la convertibilité illimitée et la centralisation des réserves de change.

- La parité fixe : Le principe de la fixité des parités signifie que les francs CFA et comorien sont constamment liés à la monnaie française, appelée « monnaie d'ancrage ». Leur valeur en monnaie française ne fluctue pas en fonction de la conjoncture économique. Seules les autorités politiques de la zone franc ont le pouvoir de modifier cette valeur. Par exemple, entre 1958 et 1994, 1 franc CFA a toujours équivalu à 0,02 franc français⁴ (donc 1 franc français valait 50 francs CFA). Toutes les transactions financières officielles impliquant la monnaie française et le franc CFA se basaient sur ce taux de change. Depuis la naissance de l'euro en 1999, qui a remplacé le franc

⁴ Source : [Franc CFA | Histoire et informations | BCEAO](#)

français comme nouvelle monnaie d'ancrage, 1 euro vaut toujours 655,957 francs CFA et 491,96 francs comoriens, quelles que soient les circonstances. Lorsque la valeur externe de la monnaie d'ancrage change, celle des francs CFA et comorien varie proportionnellement. Par exemple, la dévaluation du franc français en 1948 a entraîné une dévaluation similaire du franc CFA, soit 44 % de leurs valeurs respectives. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 35)

- Le libre transfert : ce principe stipule qu'au sein de la Zone franc : Au sein de la Zone franc, les transactions courantes sont libres. Cela inclut : Les règlements des importations et des exportations ; le rapatriement des profits et des dividendes ; les envois de fonds des travailleurs expatriés ; les mouvements de capitaux, tels que les achats de titres ou les placements financiers circulent également sans restriction.

Il n'y a pas de contraintes sur les transferts de fonds entre les pays de la Zone franc et la France en matière de changes. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 35)

Toutes ces opérations peuvent se faire sans restriction entre les pays africains de la Zone franc et la France.

- La convertibilité illimitée :

Le troisième principe de fonctionnement de la zone franc stipule que les francs CFA (utilisés dans les zones UEMOA et CEMAC) et le franc comorien peuvent être échangés contre de la monnaie française (d'abord le franc, puis l'euro) sans aucune contrainte. C'est le Trésor français qui garantit cette convertibilité grâce à des accords monétaires conclus avec les autorités africaines. Dans un contexte d'épuisement des réserves extérieures des banques centrales de la zone franc, le Trésor français s'engage à fournir les fonds nécessaires. L'objectif est de garantir que les banques centrales disposent toujours de devises pour le règlement des paiements internationaux et les opérations de change au quotidien. Cette particularité de convertibilité ne s'applique qu'avec la supervision du Trésor français. En dehors de ce cadre, le franc CFA n'est pas convertible, ce qui signifie que contrairement aux billets de dollars ou d'euros, ceux du franc CFA ne peuvent être échangés que dans leur zone d'émission. Il est important de noter que le CFA de la zone UEMOA et celui de la zone CEMAC ne sont pas convertibles entre elles. A titre d'exemple, si un Camerounais se retrouve au Mali, il ne pourra pas utiliser ses CFA à moins de les convertir en CFA de l'UEMOA, une conversion qui nécessite l'intervention de l'euro et augmente donc la demande de l'euro. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 36)

- La centralisation des réserves : Après les indépendances, les banques centrales (comme la BEAC, la BCEAO et la BCC) devaient déposer une partie de leurs réserves de change en France. Au début, c'était la totalité de leurs réserves, mais ensuite, cette part a été réduite à 65 % dans les années 1970, puis à 50 % en 2005 pour la BCEAO et en 2007 pour la BEAC. Les banques centrales peuvent également placer l'autre moitié de leurs réserves ailleurs, par exemple dans des banques en dehors de la zone euro. Ce principe crée une double solidarité ; d'une part, il renforce la relation entre la France et l'Afrique en garantissant la convertibilité des devises. D'autre part, il favorise la coopération monétaire entre les pays africains eux-mêmes, car ils mettent en commun leurs réserves pour faire face aux fluctuations économiques et aux crises financières. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 36)

Pour mettre en œuvre ces différents mécanismes, il est nécessaire d'avoir un compte, c'est le compte d'opérations, un compte bancaire propre à la zone franc. Il s'agit d'une création de l'administration française pendant la période coloniale. Rangé dans la catégorie des « comptes

spéciaux » du Trésor français, le compte d'opérations a été conçu afin de permettre aux opérateurs économiques d'effectuer les paiements des colonies vers la métropole et vice versa dans un environnement de stabilité monétaire (taux de change fixe) et sans restriction (liberté des transferts) (Fanny Pigeaud, 2018, p. 37). Ces comptes servent à gérer les réserves de change et les flux de devises entre les pays de la zone franc et la France. Les entrées de devises proviennent des exportations, des emprunts internationaux et d'autres sources. Les sorties de devises incluent les importations et les remboursements de prêts. Les comptes d'opérations sont régulièrement crédités et débités en euros. Si les comptes sont créditeurs, les banques centrales financent le Trésor français et reçoivent des intérêts. En cas de pénurie de devises, le Trésor peut octroyer une avance aux banques centrales. En 1921, le Trésor français a instauré le premier compte d'opérations avec la Banque du Maroc, poursuivant ainsi une expérience initiée dès 1878 avec la Banque de l'Algérie. En 1955, la BCEAO et la BEAC ont signé des accords similaires avec le ministère français des Finances. L'Institut d'émission des Comores (anciennement la Banque de Madagascar et des Comores) a suivi cette voie en 1974, devenant la BCC en 1981. Aujourd'hui, la BCEAO, la BEAC et la BCC disposent chacune d'un compte d'opérations enregistré dans les livres du Trésor français. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 38). En guise d'exemple, supposons que l'économie du Sénégal exporte des produits agricoles vers la France pour une valeur de 200 millions d'euros. Dans ce cas, la BCEAO crédite le compte d'opérations du Sénégal de cette somme : « +200 millions d'euros ». En revanche, si le Sénégal importe des machines industrielles d'une valeur de 200 millions d'euros en provenance de la zone euro, le compte d'opérations est débité de cette somme : « -200 millions d'euros ». Le suivi de ces comptes spéciaux est rigoureux, et les règles sont strictement appliquées. Par exemple, selon la convention de compte d'opérations de la BEAC, le Trésor français doit fournir quotidiennement à la BEAC un relevé des mouvements du compte d'opérations.

En résumé, le franc CFA a été créé pour stabiliser les économies des anciennes colonies françaises en Afrique et pour faciliter les échanges commerciaux. Nous verrons à travers les différentes réformes que le franc CFA est passé peu à peu des mains de la France aux mains des pays africains dans sa gestion.

Section 2 : les différentes réformes du Franc CFA de sa création à nos jours

Depuis sa création, le franc CFA a subi plusieurs réformes visant à adapter cette monnaie aux évolutions économiques et politiques des pays membres. Ces réformes ont souvent été motivées par la nécessité de renforcer la souveraineté économique des États africains tout en maintenant la stabilité monétaire. Dans cette section nous parlerons des réformes institutionnelles en Afrique, du programme d'ajustement structurel, de la dévaluation de 1994 et du passage du franc à l'euro.

1.1 Les réformes institutionnelles

Comme dans tout club monétaire, certains pays ont quitté le système à différents moments. La Guinée et le Mali ont quitté le CFA, mais le Mali est revenu dans les années 80. Madagascar et la Mauritanie ont également quitté le système en 1973.

Deux nouveaux membres ont rejoint le CFA. La Guinée équatoriale en 1985 et la Guinée-Bissau en 1997 ont intégré le système monétaire.

Outre les membres du CFA, d'autres pays tels que le Maroc, la Tunisie, l'Algérie et le Vietnam ont adopté des approches similaires à la France en matière de politique monétaire. Cependant, chaque pays a suivi des voies différentes pour parvenir à ces arrangements.

(Zafar, 2021, p. 28)

Vers 1970, des réformes institutionnelles ont été entreprises pour moderniser les institutions existantes en Afrique. Ces réformes ont renforcé le pouvoir de négociation des gouvernements africains vis-à-vis de la France, ce qui leur ont accordé un plus grand contrôle sur leur politique budgétaire et une certaine autonomie en matière monétaire. En 1972, lors d'une visite officielle à Paris, le dirigeant togolais Eyadema a contesté le président français George Pompidou au sujet de la réforme du CFA. Par la suite, la présence française dans les conseils d'administration de la BCEAO et de la BEAC a été réduite, et les sièges de ces institutions ont été transférés à Yaoundé au Cameroun en 1977 et à Dakar en 1978. (Zafar, 2021, p. 27)

La quasi-totalité des pays africains ont mis en œuvre, dès les années 1980, des politiques de stabilisation et d'ajustement structurel connu également sous le nom de PAS (Programme d'Ajustement Structurel). Ces mesures ont été mises en place en réponse aux débats économiques chez les bailleurs de fonds, notamment les institutions de Washington telles que le FMI et la Banque mondiale. Ces institutions ont joué un rôle prééminent dans la gestion financière de la dette, l'expertise, le contrôle de l'information et les modes d'intervention en Afrique. Un consensus relatif existe parmi les bailleurs de fonds concernant des aspects tels que l'assainissement financier, la suppression des distorsions de politique, l'ouverture extérieure et les réformes institutionnelles visant à renforcer la démocratie. (Phillipe, 2013, p. 81)

Le FMI et le Trésor français privilégient les objectifs monétaires et financiers à court terme, tandis que la Banque mondiale et l'Agence française de développement adoptent une perspective à moyen terme. Les institutions de Bretton Woods adoptent une approche plus libérale, cherchant à éliminer les protections pour favoriser l'efficacité économique. En revanche, la Communauté européenne et la coopération française ont traditionnellement soutenu un protectionnisme graduel pour compenser les asymétries internationales, considérant l'intégration régionale comme une étape préalable à l'ouverture extérieure.

La vision francophone du développement est davantage institutionnelle et interventionniste. Elle vise à établir des règles et des institutions qui renforcent la confiance, préviennent la fraude, accroissent la crédibilité et permettent des anticipations positives de la part des acteurs économiques. En revanche, la conception anglo-saxonne privilégie davantage le marché auto-organisateur. L'analyse libérale de la crise africaine met en avant les distorsions créées par les politiques, le non-respect des prix réels, les rigidités bureaucratiques et la carence institutionnelle.

L'intégration au marché mondial repose sur les principes libéraux des avantages comparatifs, de la libre circulation des facteurs et des taux de change d'équilibre. Dans le souci d'atteindre cet objectif, plusieurs mesures sont mises en œuvre :

- Suppression ou assouplissement des contrôles de change : Les restrictions sur les mouvements de capitaux sont réduites ou éliminées, permettant une plus grande fluidité des transactions internationales.
- Uniformisation des taux de protection : Les taux de protection douanière sont ajustés pour se rapprocher des taux nominaux, favorisant ainsi une concurrence plus équitable entre les secteurs protégés et ceux faisant face à la concurrence sur la scène internationale.
- Réajustement des parités monétaires : Les ajustements des taux de change visent à rééquilibrer les termes de l'échange et à réallouer les ressources productives des secteurs abrités vers les secteurs concurrentiels.
- Mesures d'ouverture : Ces mesures incluent la réduction des pratiques quantitatives telles que les taux de change administrés, les quotas et les licences d'importation. Elles favorisent également la transparence dans l'allocation des devises et allouent une part des devises disponibles aux importations et aux entreprises exportatrices.

- Attractivité des codes d'investissement : Des incitations sont créées pour encourager l'entrée de capitaux et les initiatives privées.

Ces actions visent à réduire les retards liés aux contrôles administratifs, à limiter les marchés parallèles de change et à supprimer les avantages monopolistiques résultant des contrôles étatiques. (Phillipe, 2013, pp. 82-83)

Au cours des années 1992, une rumeur discrète commence à circuler au sujet de la dévaluation du franc CFA, suscitant des inquiétudes quant à une éventuelle dévaluation. Les dirigeants africains, tenus dans l'ignorance par Paris, se retrouvent pris de court. Le 31 juillet, Félix Houphouët-Boigny (président ivoirien), Omar Bongo (président gabonais), Blaise Compaoré (président burkinabé) et Abdou Diouf (président sénégalais) se rendirent à l'Élysée en quête d'une intervention de François Mitterrand pour empêcher la dévaluation. Leur hôte français les rassure, alors que d'autres événements allaient changer la donne. En effet, Un changement politique en France favorisa la concrétisation du projet de dévaluation. En mars 1993, Édouard Balladur, partisan d'une politique libérale, devient Premier ministre. Il confie à Anne Le Lorier, une cadre du Trésor avec qui il a déjà collaboré lorsqu'il était ministre de l'Économie, la responsabilité de piloter l'opération de dévaluation. Elle travaille en étroite collaboration avec un groupe restreint de hauts cadres français, le FMI et la Banque mondiale. Le 2 août 1993, les autorités monétaires de la zone franc suspendent les rachats de billets CFA en dehors de cette zone. Peu après, la BEAC décide de ne plus garantir la convertibilité de ses billets de francs CFA détenus dans l'UMOA, et la BCEAO fait de même pour ses billets au sein de la CEMAC. Désormais, les billets de francs CFA des deux zones ne peuvent plus s'échanger directement entre elles ; il faut passer par la monnaie d'ancrage. Le 16 septembre, Édouard Balladur informe par écrit les chefs d'État que la France ne fournira plus d'avances aux pays n'ayant pas conclu d'accord avec le FMI et la Banque mondiale. Quelques jours plus tard, Edmond Alphandéry, ministre français de l'Économie, délivre le même message lors d'une réunion des ministres des Finances de la zone franc à Abidjan. Cette nouvelle politique, baptisée « doctrine d'Abidjan » ou « doctrine Balladur », rend la dévaluation inévitable, car le FMI ne souhaite traiter qu'avec les États ayant accepté ce principe. Le dernier acte de ce long processus se joua en janvier 1994 à Dakar, où les représentants des pays de la zone franc, dont dix chefs d'État, se réunissent officiellement pour décider du sort de la compagnie aérienne panafricaine Air Afrique, en proie à une grave crise. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 88)

1.2 La dévaluation de 1994

En 1994, une réévaluation monétaire a été mise en œuvre pour contrer la surévaluation croissante de la monnaie. Avec l'appui de la France, du FMI et de la Banque mondiale, le franc CFA a subi une dévaluation de 100 % par rapport à la monnaie locale⁵. Les estimations de la surévaluation variaient entre 20 et 50 %, selon les modèles utilisés. Cette mesure résultait d'une détérioration prolongée des termes de l'échange des pays membres et d'une appréciation nominale du franc français par rapport au dollar américain, entraînant une surévaluation du taux de change entre les pays du CFA. Les biens produits dans la zone CFA étaient exclus du marché mondial lorsque le taux de change du franc CFA était artificiellement élevé dans les années 1980. Pour remédier à cette perte de compétitivité, une décision historique de dévaluation a été prise, renforçant la compétitivité des exportations et répondant aux impératifs budgétaires. Cette dévaluation s'est accompagnée de mesures fiscales, monétaires et salariales visant à soutenir la nouvelle parité. (Zafar, 2021, p. 29)

⁵ Source : [Franc CFA | Histoire et informations | BCEAO](#)

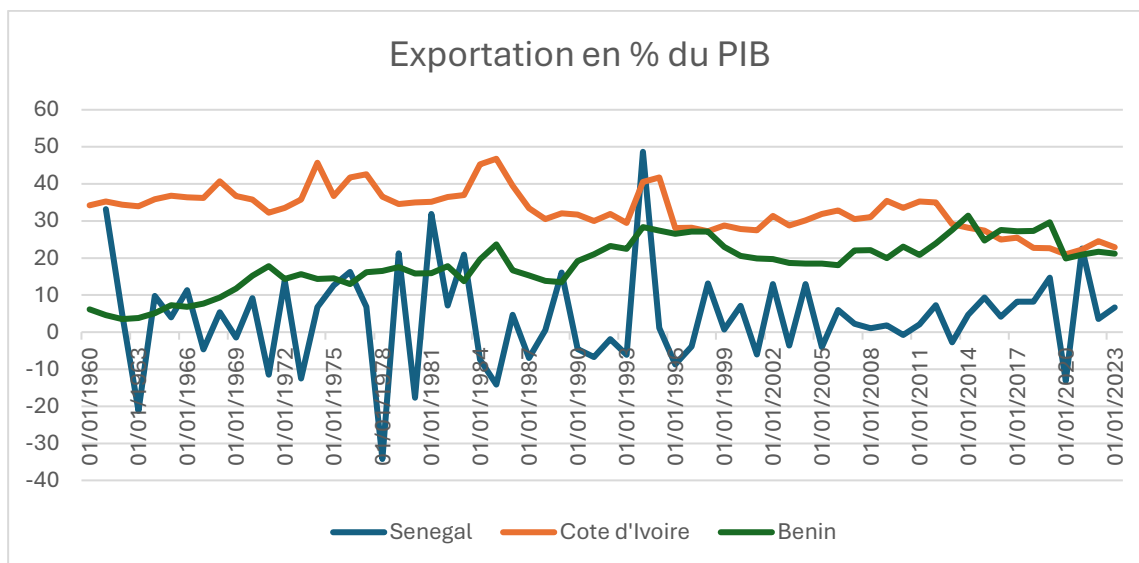
Définition : « décision officielle des autorités monétaires consistant, dans un système de changes fixes, à diminuer la valeur de la monnaie nationale par rapport à un étalon de référence (or, une autre monnaie, etc.) » (Capul, 2004, p. 92). La dévaluation d'une monnaie vise principalement deux objectifs : mettre fin à une crise persistante et stimuler l'économie nationale, favorisant ainsi la création d'emplois. Elle rend également les importations plus coûteuses, ce qui encourage la reprise économique en incitant les consommateurs à privilégier les produits nationaux, devenus relativement moins chers. Concernant le franc CFA, l'objectif est d'améliorer significativement la compétitivité des économies des États membres de la zone et de créer les conditions d'un rétablissement rapide des grands équilibres extérieurs et intérieurs. En d'autres termes, la dévaluation du franc CFA permet d'augmenter les prix payés aux producteurs ainsi que les avoirs de l'État. Cette augmentation des revenus des paysans revitalise les relations entre les villes et les campagnes, fortement ralenties par la crise économique. Ces relations ne peuvent se rétablir que si les activités des entreprises locales redeviennent prospères. (Settie, 2007)

Certains observateurs estimaient que la dévaluation de 1994 offrirait aux États de la zone franc une opportunité de dynamiser leurs exportations. En effet, la baisse de la valeur du franc CFA devait rendre leurs produits plus compétitifs en termes de prix. Les agriculteurs étaient considérés comme les principaux bénéficiaires de cette mesure : ils pourraient vendre davantage localement, car la dévaluation rendrait plus onéreux les produits importés par rapport à leurs denrées vivrières. De plus, leurs ventes à l'étranger, libellées en devises, généreraient des recettes plus élevées une fois converties en francs CFA (avec une dévaluation de 50 %, ces recettes doubleraient). Les revenus des États devaient également s'améliorer grâce aux prélèvements sur les exportations et aux taxes sur les produits intérieurs, dont les prix augmenteraient. Cependant, d'autres économistes mettaient en garde contre les effets à court terme de cette dévaluation. Ils soulignaient que la faible diversification des exportations, principalement axées sur les produits primaires, et l'importance des importations (aliments, pétrole, médicaments, équipements, etc.) rendaient difficile une résolution durable des problèmes des pays concernés. Selon eux, une modification de la parité risquait d'aggraver la balance commerciale des États africains de la zone franc. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 89)

La dévaluation de 1994 a entraîné des conséquences néfastes indirectes touchant les infrastructures, les ressources naturelles et les ressources humaines. Ces effets se sont manifestés de la façon suivante :

- Infrastructures dégradées : En alourdissant la dette de l'État, la dévaluation a restreint les ressources disponibles pour la création et l'entretien des infrastructures telles que les routes, les écoles, les ponts et les hôpitaux. C'est pourquoi nous constatons une détérioration généralisée de ces éléments dans les pays utilisant le FCFA.
- Ressources naturelles affectées : La dévaluation a contraint l'État à intensifier l'exploitation de ses ressources naturelles, comme les forêts et le pétrole, afin de générer les fonds nécessaires au remboursement de sa dette. Malheureusement, cette pression accrue a entraîné une dégradation de ces ressources.
- Impact sur les ressources humaines : L'augmentation des prix des produits importés due à la dévaluation a aggravé la situation des plus défavorisés (représentant 90 % de la population). Parmi eux, les jeunes enfants et les groupes vulnérables, tels que les femmes enceintes et les mères allaitantes, ont particulièrement souffert. En fin de compte, la dévaluation a entraîné des conséquences significatives sur les ressources humaines. (Tiani, 2002, p. 100)

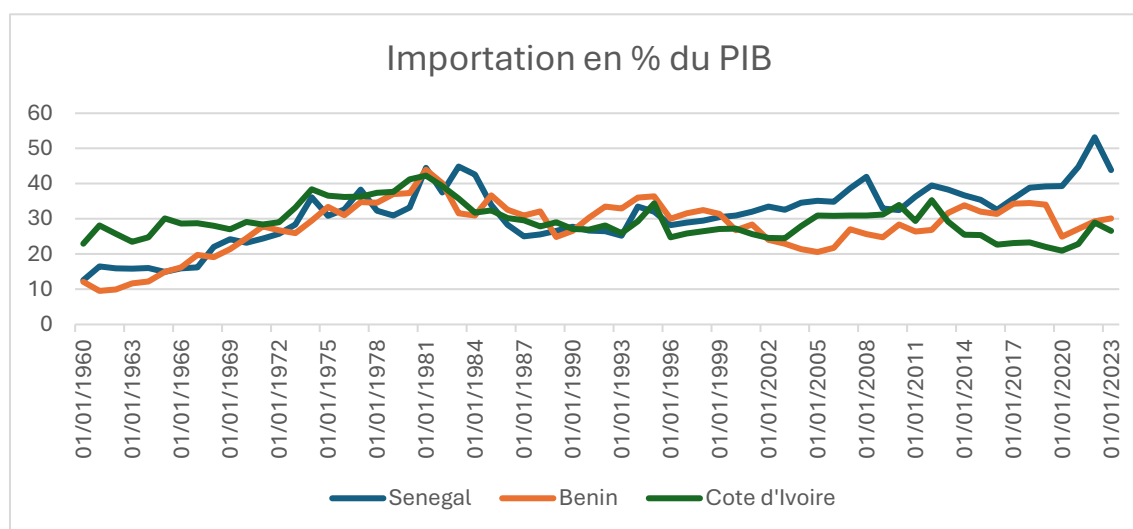
Graph 1.2 : Evolution de la part des exportations dans le PIB



Source : Réalisé par nos soins à partir de données collectées sur [WDI - Economy \(worldbank.org\)](https://data.worldbank.org).

Interprétation : A travers ce graphe pour le Sénégal, un planché est observé vers 1978. La Côte d'Ivoire a connu des baisses marquées vers 1980 et son pic en 1984. Le Bénin a également subi des fluctuations importantes à la fin des années 1990. Cependant la pertinence ici que nous pourrions dégager est l'effet de la dévaluation de l'année 1995 où nous avons effectivement un boost des exportations. Cette année est L'année du grand apport des exportations dans le PIB frôlant les 50% pour le Sénégal.

Graphe 1.3 : Evolution de la part des importations dans le PIB



Source : Réalisé par nos soins à partir de données collectées sur [WDI - Economy \(worldbank.org\)](https://data.worldbank.org).

Interprétation : Dans ce graphe, nous observons que le Sénégal et la Côte d'Ivoire semblent avoir une dépendance plus élevée que le Bénin sur l'ensemble de la période. Il est évident que la part des importations est plus importante dans le PIB que les exportations. Nous constatons

dans la période 1994-1995 une légère hausse des importations dans le PIB avec la dévaluation alors qu'elle s'était estompée après 1984.

L'année après 1994, est caractérisée par une reprise de croissance dans plusieurs pays. Cependant, bien que la dévaluation ait joué un rôle important, elle n'a pas été le facteur déclencheur de cette reprise. Cette amélioration s'est inscrite dans un contexte de reprise économique mondiale, de hausse des prix des matières premières et de conditions climatiques favorables. Les mesures d'accompagnement de la France et des institutions de Bretton Woods ont également contribué à cette dynamique, notamment en allégeant les dettes extérieures. En revanche, la dévaluation n'a pas eu un impact significatif sur la relance du secteur industriel en général. Elle a surtout profité aux pays agricoles. Par exemple, malgré une augmentation de 90 % du prix des intrants, le cacao ivoirien est redevenu compétitif. Dans la plupart des pays producteurs de coton, la révision de la parité du franc CFA a été bénéfique grâce à l'amélioration des cours. Cependant, dans les pays importateurs nets de riz, comme le Sénégal, la facture s'est alourdie. Au Togo, la dévaluation a entraîné des pénuries alimentaires et une hausse incontrôlée des prix, touchant également les produits locaux. En effet, la dévaluation a accéléré la baisse des revenus réels des populations, une tendance observable depuis les années 1970. Le pouvoir d'achat des ménages, surtout en milieu urbain, a chuté en raison de l'envolée des prix des produits de consommation importés (aliments, médicaments, etc.). Au lieu d'une redistribution des revenus des zones urbaines vers les zones rurales, les inégalités se sont accentuées. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 91)

Après la dévaluation, une évolution intéressante a été l'accent mis sur l'intégration régionale et la mise en place d'un système de convergence macroéconomique, inspiré du modèle de l'Union européenne. Les organisations UEMOA et CEMAC ont cherché à renforcer l'intégration des marchés du travail, de l'agriculture et des produits manufacturés. Des efforts sincères ont été déployés pour créer des institutions régionales visant à réduire les barrières de compétitivité entre les pays de la zone. L'objectif était également d'établir un système centralisé de surveillance pour garantir la discipline budgétaire et monétaire des pays. Parallèlement, ces deux régions se sont engagées à accélérer leur progression vers une intégration plus poussée en supprimant les tarifs douaniers et en améliorant les corridors de transit. Des réformes du secteur financier ont également été mises en place pour renforcer l'intégration financière et la supervision bancaire. (Zafar, 2021, p. 31)

Malgré certains progrès économiques depuis la dévaluation de 1994, la zone franc CFA continue de faire face à des déséquilibres internes et externes significatifs, ainsi qu'à des rigidités structurelles et une vulnérabilité aux chocs exogènes. Des réformes supplémentaires sont nécessaires dans tous les pays de la zone franc CFA pour atteindre une croissance durable de la production, promouvoir l'intégration régionale et maintenir les échanges commerciaux. (Lin, 2015, pp. 116-117)

1.3 Le passage à l'Euro en 2002

Le passage du franc français à l'euro, intervenu le 1^{er} janvier 1999, est le second événement majeur qui a marqué l'histoire de la zone franc au cours des trois dernières décennies ; comme le premier, il a été entièrement décidé et géré par Paris. Replongeons-nous dans l'ambiance des années qui ont précédé ce « tournant ». (Fanny Pigeaud, 2018, p. 94)

Depuis le 1^{er} janvier 2002, le franc français (FF), qui était jusqu'alors la monnaie de référence du franc CFA (FCFA), a disparu. Désormais, l'euro est la nouvelle monnaie de référence internationale pour le FCFA. En d'autres termes, le FCFA est directement lié à l'euro. Ce changement suscite des inquiétudes parmi le grand public des pays africains

membres de la zone franc : les personnes non averties sur les questions du FCFA se demandent quel sera le destin de cette monnaie après la disparition du FF. (Tiani, 2002, p. 10) Dans les coulisses de l'Union européenne, la question ne réside pas dans l'ancrage des francs CFA et comorien à l'euro, ni dans leur parité vis-à-vis de cette monnaie. L'enjeu est plutôt de déterminer les prérogatives respectives de la France et des autorités de l'UEM si l'arrimage à l'euro est accepté. La France aspire à lier les francs CFA et comorien à l'euro tout en conservant un contrôle exclusif, sans que ses homologues européens ou l'Union européenne aient un droit de regard. Les autorités françaises avancent l'argument que les accords signés avec les pays africains de la zone franc ne sont pas de nature "monétaire", car ils n'impliquent aucun engagement financier de la Banque de France ou du système européen des banques centrales (SEBC). C'est plutôt le ministère français des Finances, via le Trésor public, qui s'engage à apporter un soutien financier au besoin. Cette approche nécessite un vote unanime du Conseil de l'Union pour valider l'arrimage des francs CFA et comorien à l'euro. Cependant, certains États insistent sur la supervision des autorités européennes pour garantir la transparence des accords de change entre la France et les pays africains de la zone franc. Ils craignent également que la garantie de convertibilité puisse entraîner des coûts pour la France et compromettre ses engagements budgétaires européens. En échange de cette assurance, la France assumerait seule la mise en œuvre, sans appui financier de l'UEM ou de la BCE. Elle devrait veiller à ne pas compromettre sa stabilité budgétaire ni celle de l'UEM. Les États africains n'ont pas été inclus dans ces négociations. En 1998, le Conseil de l'Union a accordé un "nouveau statut juridique" aux accords de coopération de change entre la France et les pays africains de la zone franc, obligeant Paris à informer le Comité économique et financier de l'Union européenne avant tout changement de parité des francs CFA vis-à-vis de l'euro. Pour permettre à la zone franc de survivre à la disparition du franc français, la France a cédé une partie de sa souveraineté sur les francs CFA et comorien, désormais sous une double tutelle française et européenne. La France et les chefs d'État africains ont bénéficié de cette opération : la première a préservé son empire monétaire, tandis que les seconds ont évité les troubles monétaires lors du passage à l'euro. Ils considèrent l'arrimage à l'euro comme une opportunité d'accéder à des marchés financiers liquides et de promouvoir les produits africains. Cependant, la décision d'arrimer les francs CFA à l'euro avec une parité fixe n'était pas sans risque de surévaluation, comme le soulignait Karamoko Kané : « *Une zone en développement avec une monnaie surévaluée s'exclut elle-même de la compétition mondiale* ». En fin de compte, selon ces économistes africains, l'adoption d'un système de change fixe non ajustable prive les pays africains de la capacité de mener une politique monétaire indépendante. En choisissant une parité fixe et immuable, ces pays s'exposent au risque de calquer leur politique monétaire sur celle de la zone euro, ce qui pourrait les rendre moins compétitifs à l'exportation. (Fanny Pigeaud, 2018, pp. 96-98)

La dévaluation du FCFA en 1994 a eu des effets négatifs directs et indirects sur les économies des pays membres de la zone franc. Parmi ces effets, on peut citer l'augmentation de la dette extérieure (la dévaluation a brusquement doublé la dette des pays du FCFA), la fuite des capitaux (de nombreux acteurs ont exporté leurs capitaux par précaution à l'approche de l'entrée en vigueur de l'euro, même s'il n'y a finalement pas eu de dévaluation), la répression de l'investissement et la détérioration du tissu industriel (la dévaluation a entraîné la substitution d'objets d'occasion aux produits fabriqués localement), ainsi que la baisse de la confiance dans l'économie (la généralisation de la ruse et de la méfiance). (Tiani, 2002, p. 98) En général, la zone franc reste un environnement très attractif pour les grandes entreprises françaises et, depuis l'adoption de l'euro, également pour les entreprises européennes. Grâce au taux de change fixe, le risque de dépréciation entre le franc CFA et l'euro est nul, ce qui rassure les investisseurs. Cet avantage est significatif : les rendements attendus de leurs investissements ne sont pas perturbés par les fluctuations du taux de change euro/franc CFA.

De plus, grâce à la libre convertibilité, les sociétés européennes peuvent rapatrier leurs bénéfices réalisés dans la zone franc sans contraintes et désinvestir rapidement en cas de conjoncture défavorable. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 113)

La zone franc continue d'offrir aux industriels français des marchés où ils bénéficient d'une position privilégiée en tant que fournisseurs. Cette situation découle du fait que les États africains n'ont pas réussi à industrialiser leurs économies ni à transformer leurs matières premières pour répondre à la demande intérieure. De plus, l'ancrage du franc CFA à l'euro, une monnaie forte, confère aux classes moyennes et supérieures de la zone franc un pouvoir d'achat "international", favorisant l'achat de produits français et européens. Cette relation entre le franc CFA et l'euro agit comme une forme de "préférence commerciale" accordée par les pays de la zone franc, entraînant un détournement des échanges au profit de la France et de l'Union européenne. Malheureusement, ce cercle vicieux limite le développement des industries locales, car les importations de produits qui pourraient être fabriqués sur place entravent leur croissance. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 114)

Avec l'avènement de l'euro et la consolidation des institutions de la CEMAC et de l'UEMOA, une poussée s'est produite en faveur d'une intégration régionale plus poussée dans les deux zones. Officiellement, la libre circulation des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre était censée exister, mais il y avait un écart marqué entre les déclarations officielles et la mise en œuvre sur le terrain. Ces pays sont également devenus de plus grands bénéficiaires de l'aide multilatérale, de l'aide chinoise et des flux d'IDE. Les sous-régions de la CEMAC et de l'UEMOA ont été touchées par les chocs commerciaux au milieu des années 2010, à la suite de la crise financière mondiale, de la récession dans les pays développés et du ralentissement économique en Chine. La croissance de la CEMAC a ralenti en raison de la réduction des investissements publics et de la baisse de la production pétrolière. Les retombées du ralentissement du Nigeria par suite de la chute des prix du pétrole ont été difficiles pour le Bénin, qui a connu une crise importante dans ses activités de réexportation. Les réserves ont eu un impact majeur, suscitant des inquiétudes quant à la fuite des capitaux non seulement dans la CEMAC mais aussi dans l'UEMOA. Étant donné les défis internes que traversaient des pays comme le Sénégal, le Cameroun et la Côte d'Ivoire, il leur est difficile de contribuer à l'accumulation de réserves régionales par le biais de la consolidation budgétaire. Ces dernières années, la performance de l'UEMOA a été meilleure que celle de la CEMAC, inversant une tendance antérieure. Au cours des années 2010, la hausse du taux de change bilatéral entre l'euro et le dollar a entraîné une plus forte appréciation du taux de change et une perte de compétitivité de la zone CFA (Zafar, 2021, p. 32)

Dans les pays en développement, les taux de change fixes sont généralement associés à une inflation moyenne plus faible, toutes choses étant égales par ailleurs. Les pays qui réussissent à maintenir une parité fixe unilatérale peuvent s'attendre à une croissance monétaire plus modérée, ce qui se traduit par un taux d'inflation moyen inférieur de plus de dix points de pourcentage par rapport à une parité mobile ou un taux de change flottant. Une explication convaincante de cet effet est que l'ancrage du taux de change permet aux autorités monétaires de s'engager de manière crédible en faveur d'une faible inflation, résolvant ainsi le problème de décalage temporelle dans le cadre de la politique monétaire.

Cependant, l'adhésion au franc CFA offre un avantage supplémentaire par rapport à un ancrage unilatéral, avec une croissance monétaire moyenne encore plus faible de cinq points de pourcentage. Cette différence s'explique par la rareté des dévaluations des monnaies CFA : il n'y a eu qu'une seule dévaluation au cours des cinquante dernières années. Deux raisons plausibles expliquent cet effet supplémentaire. Premièrement, il est beaucoup plus difficile pour les pays de la zone CFA de réancrer leur taux de change, car cela nécessite la coordination de tous les membres de l'union monétaire, rendant les ré-ancrages réels et anticipés beaucoup moins fréquents. Bien que les spéculations sur une dévaluation prochaine

ne soient pas inconnues dans la zone franc CFA, elles sont beaucoup moins courantes que dans la plupart des autres pays en développement.

Deuxièmement, un pays qui arrime unilatéralement sa monnaie à celle d'un pays industrialisé souffrira lorsque le cycle économique du pays industrialisé divergera de celui du pays en développement. La pression politique sur l'ancrage sera particulièrement forte lorsque la monnaie ne parvient pas à se déprécier en réponse à un choc d'offre défavorable dans le pays en développement, entraînant un chômage persistant. Ce type de pression est caractéristique des caisses d'émission latino-américaines, par exemple. Le fait que les monnaies CFA aient été rattachées au franc français, et qu'elles soient désormais rattachées à l'euro, n'entraîne pas de tels coûts pour les pays CFA. Le Trésor français garantit la convertibilité du franc CFA à un taux fixe et accorde des facilités de découvert aux banques centrales CFA, leur permettant de poursuivre une politique de stabilisation à court terme distincte de celle de la France.

Cela ne signifie pas que la stabilité du système monétaire CFA n'est jamais menacée : une telle instabilité a été particulièrement marquée avant la dévaluation de 1994. Cependant, les tensions sur le système proviennent d'incohérences internes entre les membres du CFA eux-mêmes, dues à des défaillances du système de régulation, plutôt que de liens avec l'économie française. (Fielding, 2002, p. 162)

En somme, les réformes du franc CFA reflètent en théorie les efforts continus pour équilibrer la stabilité monétaire avec les aspirations à une plus grande autonomie économique des pays africains mais la réalité économique était tout autre car elle ne s'est pas améliorée pour autant.

L'histoire du franc CFA est touchée par des moments de stabilité et de turbulence, reflétant les défis et les opportunités rencontrés par les pays africains membres de l'UEMOA. Les origines du franc CFA nous montrent comment des décisions historiques ont contribué à l'établissement des trajectoires économiques de ces nations, cependant les réformes successives donnent une illustration des efforts continus pour adapter cette monnaie aux réalités économiques actuelles. La compréhension de cette évolution est essentielle pour appréhender les enjeux actuels et futurs relatifs à l'utilisation du franc CFA et pour penser les perspectives de développement économique durable pour les pays de la zone CFA.

**Deuxième chapitre : Analyse de l'UEMOA en tant que zone
monétaire optimale**

L'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) représente une initiative ambitieuse pour la promotion de l'intégration économique et monétaire entre huit États de l'Afrique de l'Ouest. Ce chapitre se propose d'analyser l'UEMOA à travers le prisme de la théorie des Zones Monétaires Optimales (ZMO). La première section nous permettra d'examiner les critères traditionnels des ZMO, comme la mobilité des facteurs de production, la diversification économique et la convergence des politiques économiques, ainsi que leur application au contexte de l'UEMOA. La seconde section nous permettra de nous concentrer sur les défis spécifiques et les avantages potentiels de l'UEMOA en tant que ZMO, en tenant compte des réalités économiques, politiques et sociales de la région.

Tableau 2.1 : Présentation de quelques indicateurs économiques de la CEDEAO

Pays	Population	PIB annuel	PIB par habitant	IDH	Dettes totale (M. €)	Dettes (%PIB)	Déficit (%PIB)
Bénin [+]	13.011.000	16.547 M€	1.272 €	0,525	8.967	54,19%	-5,56%
Burkina [+]	22.100.683	17.873 M€	809 €	0,449	8.449	52,37%	-6,36%
Cap-Vert [+]	587.925	2.115 M€	3.597 €	0,662	2.575	147,58%	-7,47%
Côte d'Ivoire	27.478.249	66.495 M€	2.420 €	0,550	37.791	56,75%	-6,83%
Gambie [+]	2.639.916	2.077 M€	787 €	0,500	1.699	82,84%	-4,80%
Ghana [+]	32.082.000	68.550 M€	2.137 €	0,632	63.325	92,38%	-11,22%
Guinée [+]	13.531.906	19.942 M€	1.474 €	0,465	5.804	42,54%	-1,73%
Guinée-Bissau	2.060.721	1.551 M€	753 €	0,483	1.31	80,35%	-5,91%
Liberia [+]	5.193.416	3.800 M€	732 €	0,481	1.58	53,31%	-2,50%
Mali [+]	22.621.000	18.191 M€	804 €	0,428	9.396	51,65%	-4,79%
Niger [+]	25.252.722	14.570 M€	577 €	0,400	6.473	51,21%	-5,89%
Nigeria [+]	213.401.323	452.971 M€	2.123 €	0,535	179.583	39,65%	-5,60%
Sénégal [+]	16.876.720	26.229 M€	1.554 €	0,511	17.085	73,16%	-6,30%
Sierra Leone	8.141.000	3.888 M€	478 €	0,477	3.624	95,78%	-10,59%
Togo [+]	8.647.000	7.728 M€	894 €	0,539	5.12	66,25%	-8,34%
~TOTAL: CÉDI	413.625.581	722.527 M€	1.747 €		352.779	48,83%	

Source : réalisé par nos soins à partir des données récupérées sur le site [World Bank Open Data | Data](#).

Interprétation : Au regard de ce tableau des pays de nous voyons un certain nombre d'indicateurs économiques qui sont : la population, le PIB annuel, le PIB par habitant, l'IDH, la dette totale été en pourcentage du PIB avec le déficit en pourcentage du PIB. Nous avons deux groupes de pays, ceux qui sont dans la zone CFA et ceux en dehors. Dans la zone CFA en termes de PIB, d'IDH et le poids de la dette dans le PIB, trois pays se surclassent : La côte d'Ivoire, le Sénégal et le Bénin. Dans les pays hors CFA, le Nigéria et le Ghana surclassent les autres et même ceux de la zone CFA. Ce classement des pays en fonction du PIB par habitant, l'IDH et de la dette en fonction du PIB, nous servira tout au long de ce travail.

Section 1 : Les conditions d'une zone monétaire optimale

Une zone monétaire est un accord monétaire entre plusieurs pays acceptant la suprématie d'une seule monnaie, les autres monnaies de la zone monétaire étant définies par rapport à la monnaie dominante (exemples des zones dollar ou sterling) (Capul, 2004, p. 319). Quant à l'adjectif optimal, il fait référence à la supériorité des avantages sur les inconvénients dans une zone monétaire.

1.1 Théorie des zones monétaires optimales

La théorie des zones monétaires optimales (ZMO) ou en anglais the Optimum Currency Area (OCA) a été introduite par Mundell en 1961, c'est un concept qui vise à déterminer les conditions sous lesquelles différentes régions peuvent bénéficier d'une monnaie unique. Cette théorie peut nous conduire à une interrogation majeure dans le cadre de notre travail : Comment plusieurs pays décident-ils de rejoindre ou non une union monétaire ? Pour répondre à cette question, voyons si les pays prennent une décision qui servent au mieux leurs intérêts personnels, c'est-à-dire une décision d'optimisation. Lorsqu'ils forment une union monétaire, les économistes utilisent alors le terme zone monétaire optimale (OCA) pour désigner l'union monétaire qui en résulte. Pour ce faire, les pays en question doivent décider si l'adhésion à l'union monétaire sert leurs intérêts économiques, en d'autres termes analyser si les avantages dépassent les coûts. Cette décision est similaire à la décision de choisir un taux de change fixe ou flottant, dont nous aurons à discuter dans un chapitre prochain. Deux idées familières issues de cette discussion précédente peuvent être appliquées et étendues à la décision d'union monétaire (ROBERT C. FEENSTRA, 2014, p. 404)

Pour qu'une zone monétaire soit considérée comme optimale, certaines conditions sont requises. Ces conditions comptent : la mobilité des facteurs de production, la flexibilité des prix et des salaires, une intégration économique élevée, la diversification sectorielle et des politiques budgétaires coordonnées.

Les avantages et inconvénients de l'intégration monétaire peuvent être évalués selon les critères traditionnels d'une union monétaire, ainsi que la discipline budgétaire et la réalisation des objectifs politiques. Les bénéfices d'une monnaie commune dépendent en grande partie des économies réalisées sur les coûts de transaction, qui sont proportionnels à l'ampleur des échanges commerciaux entre les pays. Malheureusement, les données montrent que le commerce intrarégional en Afrique est généralement faible.

Une nouvelle monnaie serait plus attractive si elle offrait une plus grande stabilité, c'est-à-dire une meilleure préservation du pouvoir d'achat, que les monnaies qu'elle remplacerait. Cela pourrait être le cas si l'union monétaire instaurait un cadre institutionnel favorisant une discipline budgétaire accrue et protégeant la banque centrale régionale des pressions pour fournir un financement monétaire. Cependant, comme le souligne la théorie des zones monétaires optimales (OCA) de Robert Mundell, une politique monétaire commune peut être contraignante si les pays membres sont économiquement disparates et confrontés à des chocs asymétriques. Une plus grande mobilité du travail ou des flux de capitaux compensatoires, obtenus au sein d'une fédération grâce à un système de taxes et de transferts, peuvent atténuer les effets des chocs asymétriques. La mobilité de la main-d'œuvre entre certains pays a été assez élevée, par exemple vers l'Afrique du Sud en provenance des pays voisins. Dans d'autres pays, il existe des périodes de forte mobilité, mais lorsque la situation économique ou politique change, les migrants sont expulsés, comme cela s'est produit dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est. En ce qui concerne les flux fiscaux entre pays, le manque de ressources financières signifie qu'ils risquent d'être sévèrement limités. Nous soutenons qu'une source importante d'asymétrie entre les pays est liée au degré de discipline budgétaire. Cela est probablement particulièrement important dans le contexte africain, car en pratique, l'indépendance d'une banque centrale ne peut être garantie, même s'il s'agit d'une institution supranationale associée à une union monétaire régionale. En conséquence, les pays les plus disciplinés ne voudront pas former une union monétaire avec des pays (surtout s'ils sont de grande taille) dont les dépenses excessives exercent une pression à la hausse sur l'expansion monétaire de la banque centrale. Nous proposons un modèle simple intégrant cette caractéristique, ainsi que les critères traditionnels de la théorie des zones monétaires optimales (OCA), et le calibrons aux données africaines. (Patillo, 2005, pp. 6-7)

La mobilité des facteurs de production désigne la capacité des travailleurs et des capitaux à se déplacer librement entre les régions pour équilibrer les déséquilibres économiques. Si les travailleurs peuvent se déplacer librement, ils peuvent aller là où la demande de travail est plus élevée, réduisant ainsi la nécessité d'ajuster le taux de change pour équilibrer les économies.

La flexibilité des salaires et des prix est la capacité d'ajuster les salaires et les prix rapidement en réponse aux changements économiques permettant ainsi de maintenir l'équilibre sans recourir à des ajustements de taux de change.

L'intégration économique désigne l'accroissement des échanges commerciaux entre régions et pays, englobant les marchés des biens, des capitaux et du travail. (ROBERT C. FEENSTRA, 2014, p. 312). En effet, il s'agit d'un rapprochement économique entre des pays qui, selon un accord commun décident de coopérer selon des règles communes. Ce rapprochement passe par une union douanière, puis un marché commun pour enfin donner un marché unique et finir par une union monétaire et financière. (Capul, 2004, p. 162)

L'Intégration économique est donc une forme d'interdépendance économique. Elle voudrait que les économies des régions soient suffisamment intégrées pour que les chocs économiques soient partagés et absorbés collectivement. Ce critère est très important pour la réussite de l'union.

L'OCA suggère que si l'intégration économique ou la symétrie des marchés s'accroît, les avantages nets d'une monnaie commune augmenteront. En d'autres termes, lorsque les économies sont similaires et interconnectées, une monnaie commune devient plus avantageuse. Si les avantages nets (comme la stabilité des taux de change, la facilitation des échanges commerciaux et la convergence économique) sont positifs, un pays serait enclin à rejoindre une monnaie commune en fonction de ses intérêts économiques. En revanche, si les avantages nets sont négatifs (par exemple, des coûts élevés liés à l'abandon de la monnaie nationale), le pays d'origine préférerait rester en dehors de la zone monétaire commune. (ROBERT C. FEENSTRA, 2014, p. 405)

1.2 Effet des chocs asymétriques dans une union monétaire

Les pays membres d'une union monétaire qui subissent des chocs asymétriques permanents de demande doivent pouvoir ajuster les salaires et favoriser la mobilité de la main-d'œuvre pour compenser ces chocs. Si ces chocs entraînent des déficits budgétaires importants, les marchés financiers peuvent aggraver leurs effets, rendant nécessaire un ajustement (douloureux) des salaires et de la mobilité de la main-d'œuvre. Un mécanisme d'assurance permettant des transferts de revenus vers le pays touché par un choc de demande négatif peut être utile. Cependant, ce mécanisme ne remplace pas l'ajustement nécessaire en cas de choc de demande permanent. L'objectif est de donner aux pays plus de temps pour effectuer les ajustements nécessaires. En présence de rigidités et de systèmes d'assurance mal organisés, les coûts de l'union monétaire peuvent être élevés.

Lorsque les chocs asymétriques sont temporaires, résultant d'expansions et de récessions non synchronisées, le problème réside davantage dans la stabilité que dans la flexibilité. La vulnérabilité des pays membres d'une union monétaire aux fluctuations du marché peut entraîner une plus grande volatilité du cycle économique. Ainsi, un pays en récession avec un déficit budgétaire croissant peut subir des ventes massives de ses obligations d'État, provoquant une crise de liquidité et une hausse des taux d'intérêt. Cela obligera probablement le gouvernement à adopter des mesures d'austérité budgétaire, telles que l'augmentation des

impôts et la réduction des dépenses, aggravant ainsi la récession. Les gouvernements découvrent alors que leur capacité à stabiliser leur économie est sévèrement réduite, et qu'ils sont contraints de mettre en œuvre des politiques budgétaires déstabilisantes.

Il a été observé qu'une union monétaire où chaque nation qui maintient son autonomie budgétaire est susceptible d'être instable. Dans une telle configuration, les gouvernements nationaux contractent des dettes dans une devise qu'ils ne contrôlent pas, ce qui les expose à des fluctuations de confiance pouvant entraîner des crises de liquidité et des défauts de paiement forcés. Il est maintenant clairement établi qu'une union budgétaire pourrait théoriquement aider à résoudre ce problème. Les pays de la zone CFA en plus d'emprunter en Euro, ils n'ont pas une coordination budgétaire. Ainsi ils s'exposent aux conséquences évoquées.

En effet, dans une union budgétaire, les dettes du gouvernement national (ou du moins une grande partie d'entre elles) sont centralisées en une dette publique de l'union. Cela a deux conséquences. D'une part, la centralisation des marchés obligataires nationaux en un marché obligataire commun élimine les mouvements de capitaux déstabilisateurs d'un marché obligataire à l'autre. D'autre part, le gouvernement de l'union devient un gouvernement "souverain", c'est-à-dire qu'il contracte des dettes dans une devise qu'il contrôle entièrement. Ainsi, le gouvernement de l'union ne peut pas être confronté à une crise de liquidité (du moins si l'union maintient un taux de change flexible avec le reste du monde. Cette union budgétaire implique également l'existence d'un gouvernement d'union fort, capable de contraindre la banque centrale commune à fournir des liquidités en cas de crise. (Grauwe, 2018, p. 23)

Les pays de l'UEMOA partagent une seule bourse des valeurs mobilières appelées « Bourses Régionales de Valeurs Mobilières » ce qui favorise une union budgétaire des pays de la région.

Dans une union monétaire, les pays confrontés à une récession peuvent être contraints de désactiver les stabilisateurs automatiques des budgets publics. Nous concluons que dans une union monétaire, il y a peu de marge pour des politiques de stabilisation au niveau national. Les politiques monétaires ne peuvent pas être utilisées pour stabiliser les cycles économiques nationaux. En outre, ces mouvements du cycle économique risquent d'être exacerbés à mesure que les budgets publics perdront leurs capacités de stabilisation automatique. Il s'agit d'un problème sérieux d'une union monétaire. Cela signifie que les gouvernements nationaux perdent l'un de leurs rôles essentiels, à savoir la stabilisation du cycle économique. En conséquence, ils risquent de perdre leur légitimité. Il est également probable que de nombreuses personnes qui sont du côté des perdants en période de récession économique tourneront le dos à l'union monétaire et à l'élite politique nationale qui a rendu cela possible. (Grauwe, 2018, p. 39)

Lorsqu'un pays décide de lier sa politique monétaire à celle d'un autre pays sans réciprocité, il peut subir des coûts en cas de chocs économiques asymétriques. Ces chocs asymétriques se produisent lorsque les économies des deux pays réagissent différemment à un même événement économique. Dans ce cas, les politiques monétaires optimales pour chaque pays divergent, et le pays qui a lié sa politique doit adopter celle de l'autre pays, même si elle n'est pas adaptée à sa propre situation économique. Cela peut entraîner des pertes de production pour le pays d'origine.

En revanche, lorsque les chocs économiques sont symétriques, c'est-à-dire qu'ils affectent les deux pays de manière similaire, les politiques monétaires nécessaires seront les mêmes pour

les deux. Dans ce cas, le fait de suivre la politique monétaire du pays étranger ne pose pas de problème, car elle conviendra également au pays d'origine.

Cependant, la réalité est souvent plus complexe. Les pays diffèrent par leurs structures économiques et leurs vulnérabilités, et les chocs économiques peuvent être à la fois importants et mineurs, symétriques et asymétriques. Cette complexité rend la gestion des politiques monétaires plus difficile lorsqu'un pays choisit de s'arrimer à un autre. (ROBERT C. FEENSTRA, 2014, p. 313). Nous allons voir dans la prochaine section comment sont les chocs de certains pays de la CEDEAO et comment ils sont corrélés afin de déterminer les enjeux relatifs d'un arrimage monétaire pour la zone.

Dans les prochaines sections, nous allons analyser la zone CFA à travers les critères des zones monétaires optimales pour comprendre son fonctionnement. Nous allons aussi identifier les domaines où la zone franc CFA répond aux critères de la ZMO et ceux où elle pourrait s'améliorer pour mieux gérer les chocs économiques sans ajustements fréquents du taux de change.

Cette analyse permettra de comprendre comment les critères de la ZMO peuvent être appliqués pour évaluer la performance économique de la zone franc CFA et les défis potentiels auxquels elle pourrait être confrontée. (Lin, 2015, pp. 116-117)

En somme, la zone CFA repose sur la satisfaction de plusieurs critères économiques et structurels pouvant être regardés par rapport aux critères d'une zone monétaire optimale. Les conditions ZMO doivent permettre de maximiser les bénéfices d'une monnaie commune tout en minimisant les désavantages potentiels. La compréhension et la mise en œuvre de ces conditions sont essentielles pour assurer la stabilité et la prospérité économique des membres.

Section 2 : Analyse empirique des chocs asymétriques de la zone monétaire Ouest-Africaine

Dans cette partie, nous allons utiliser le modèle autorégressif vectoriels structurels (SVAR) afin d'estimer les chocs de demande agrégée (AD) et de l'offre agrégée (AS) pour cinq pays de la CEDEAO. Cette identification nous permettra de voir si l'union monétaire est coûteuse pour ces pays, cela si les chocs sont positifs et fortement corrélés entre eux.

Pour ce faire, nous imposerons le sign restriction dans notre modèle afin d'identifier les chocs structurels en imposant des contraintes sur la direction de l'effet d'un choc sur les variables du modèle. Le sign restriction permettra de donner une interprétation économique claire aux chocs identifiés. Par exemple, un choc positif sur le CPI pourrait être interprété comme une augmentation de la demande globale. En utilisant les données du PIB et du CPI, nous allons utiliser l'équation suivante :

$$\begin{pmatrix} GDP_t \\ CPI_t \end{pmatrix} = \begin{pmatrix} a_{11} & a_{12} \\ a_{21} & a_{22} \end{pmatrix} \begin{pmatrix} GDP_{t-1} \\ CPI_{t-1} \end{pmatrix} + \begin{pmatrix} \epsilon_{GDP,t} \\ \epsilon_{CPI,t} \end{pmatrix}$$

Définition des coefficients :

(a11) : mesure l'effet du PIB de la période précédente (GDP_{t-1}) sur le PIB actuel (GDP_t).

(a12) : mesure l'effet du CPI de la période précédente (CPI_{t-1}) sur le PIB actuel (GDP_t). Selon les restrictions de signe, ($a_{12} > 0$), ce qui implique que le PIB réagit positivement à un choc sur le CPI.

(a21) : Indique l'effet du PIB de la période précédente (GDP_{t-1}) sur le CPI actuel (CPI_t). Selon les restrictions de signe, ($a_{21} < 0$), ce qui signifie que le CPI réagit négativement à un choc sur le PIB.

(a22) : Indique l'effet du CPI de la période précédente (CPI_{t-1}) sur le CPI actuel (CPI_t).

Les termes d'erreur (ε_{DGP_t} et ε_{CPI_t}) représentent les chocs ou les perturbations imprévues qui affectent le PIB et le CPI respectivement. Ils capturent les variations qui ne sont pas expliquées par les valeurs passées du PIB et du CPI.

Les données sur le PIB et le CPI ont été collectées sur les sites de la banque mondiale (World Bank) et de la Federal Reserve Economic Data (FRED). Au départ, les données étaient annuelles et non corrigées des variations saisonnières, raison pour laquelle nous avons procédé à l'ajustement des variations saisonnières avant de les convertir en données trimestrielles sur Matlab. Les codes utilisés pour les traitements statistiques proviennent essentiellement du cours « Globalization and Macroeconomic Policies » et de l'utilisation de l'intelligence artificielle du groupe Microsoft.

1.1 Présentation des variations du PIB et des prix par pays

Graph 2.1 : Benin PIB



Source : Graphe généré par matlab

Interprétation : Ce graphe nous permet de comparer deux indicateurs économiques importants sur près de deux décennies. Le PIB Béninois fluctue au fil du temps, montrant un pic en 2002 avec la réduction de la dette publique de 7,2 points de pourcentage⁶ et les réformes économiques réalisées⁷. Le planché observé au premier trimestre 2015 résulte d'une baisse du prix des matières premières donc du prix des exportations sur l'ensemble de la zone UEMOA. Cette tendance est suivie d'une reprise de la croissance sur le reste de l'année grâce au

⁶ [Benin National Debt 2002 | countryeconomy.com](http://Benin.National.Debt.2002.countryeconomy.com)

⁷ [World Bank Document](#)

dynamisme du secteur tertiaire⁸. La courbe des prix reste principalement en dessous de zéro, ce qui dénote une maîtrise de l'inflation à un faible niveau grâce à l'arrimage monétaire.

Graphe 2.2 : Côte d'Ivoire



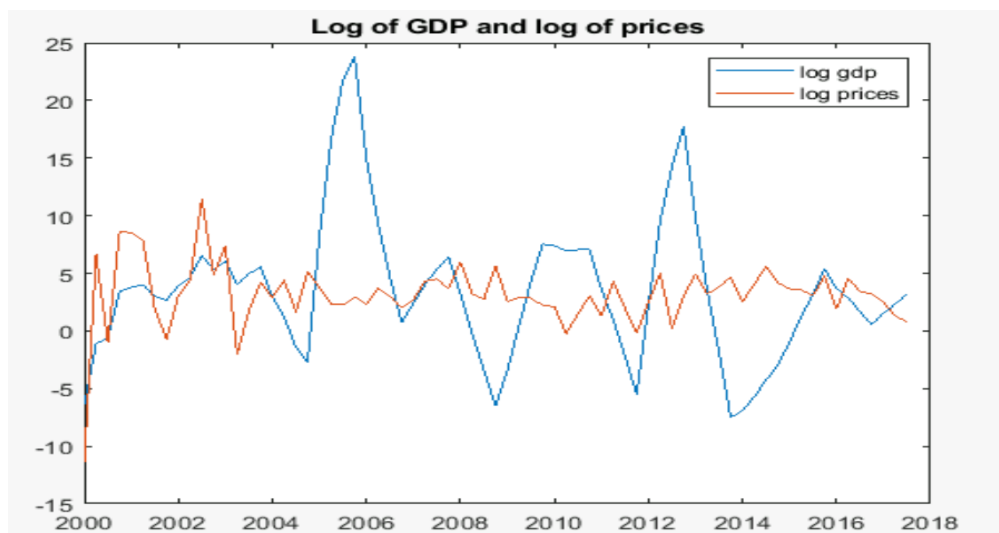
Source : Idem

Interprétation : La courbe du PIB montre des fluctuations importantes avec des pics et des creux. Les périodes de forte croissance en Côte d'Ivoire sont généralement poussées par les exportations de Cacao et les investissements réalisés dans le pays. Ce pays possède l'économie la plus performante de l'espace UEMOA⁹. En guise d'exemple l'année 2008 était marquée par ces deux facteurs importants. Cependant le pays a connu plusieurs crises d'instabilité dont la plus notable est celle de la crise postélectorale survenue après 2010. Quant à la courbe des prix elle reste relativement la même dans l'ensemble de l'UEMOA.

Graphe 2.3 : Ghana

⁸ [rapport pour cpm mars 2015 version mise en ligne.pdf \(bceao.int\)](#)

⁹ Côte d'Ivoire - Taux de croissance annuel du PIB | 1961-2023 Données ([tradingeconomics.com](#))



Source : Idem

Interprétation : Du milieu de l'année 2000 au Ghana jusqu'en 2006, la situation économique s'améliora notamment grâce à la hausse du cours de l'or et du pétrole avec un allègement de la dette publique obtenue en 2006¹⁰. En effet, cela a conduit au pic observé avec d'autres périodes de croissance. Cette croissance est aussi animée par la production du cacao et du gaz. Les creux de 2008 et de 2014 sont marqués respectivement par la crise financière de 2008 et la crise énergétique que le pays traversa entre 2012 et 2014¹¹. Les prix sont plus volatiles que dans les pays de l'UEMOA, nous observons une période d'inflation à deux chiffres entre 2002 et 2004.

Graphe 2.4 : Nigeria



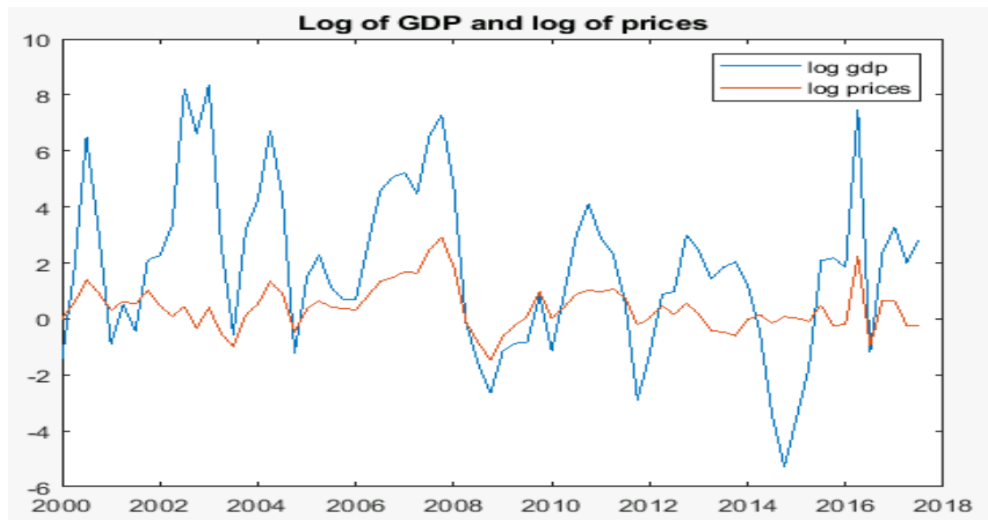
Source : Idem

¹⁰ [Ghana : quels défis économiques ? | Cairn.info](#)

¹¹ [Ghana : quels défis économiques ? | Cairn.info](#)

Interprétation : 2008-2009 La crise financière mondiale a eu un impact négatif sur l'économie nigériane, réduisant les exportations et les investissements. La période montre une croissance économique significative, probablement due à l'augmentation des prix du pétrole, une ressource clé pour l'économie nigériane. La période 2015-2016, chute des prix du pétrole a fortement affecté le PIB, entraînant une récession économique. 2016-2017 La dévaluation de la monnaie nigériane et la hausse des prix du pétrole ont conduit à une inflation élevée.

Graphe 2.5 : Sénégal



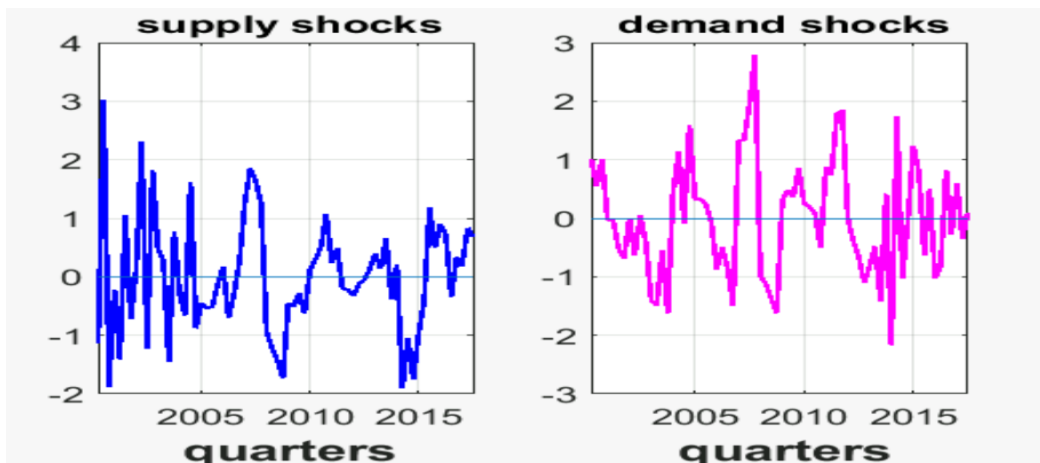
Source : Idem

Interprétation : Les pics correspondent à des périodes de croissance économique accrue. Cela peut être dû à des facteurs tels que des investissements, une production accrue ou des conditions commerciales favorables. Les creux indiquent des périodes de ralentissement économique, peut-être causées par des événements défavorables tels que l'instabilité politique, des catastrophes naturelles ou des baisses des prix des matières premières.

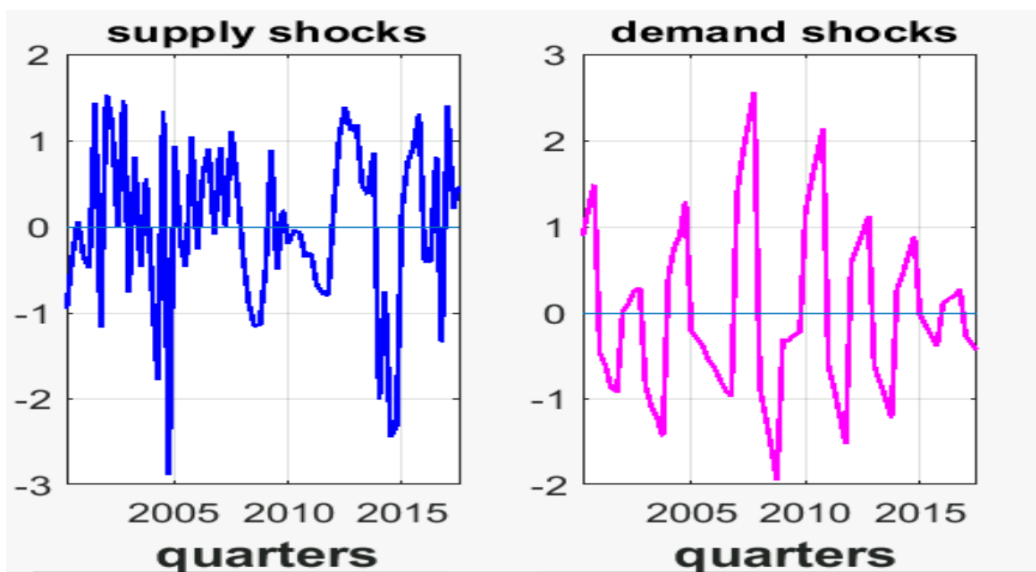
1.2 Les différents chocs

Pour l'interprétation des chocs, nous utiliserons une interprétation par groupe. Ainsi nous aurons deux groupes : le premier constituer des trois pays CFA (Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal) et le second des deux autres pays hors CFA (Ghana et Nigéria). Cette subdivision intervient dans la mesure où il existe une similitude entre les chocs des pays de chaque zone.

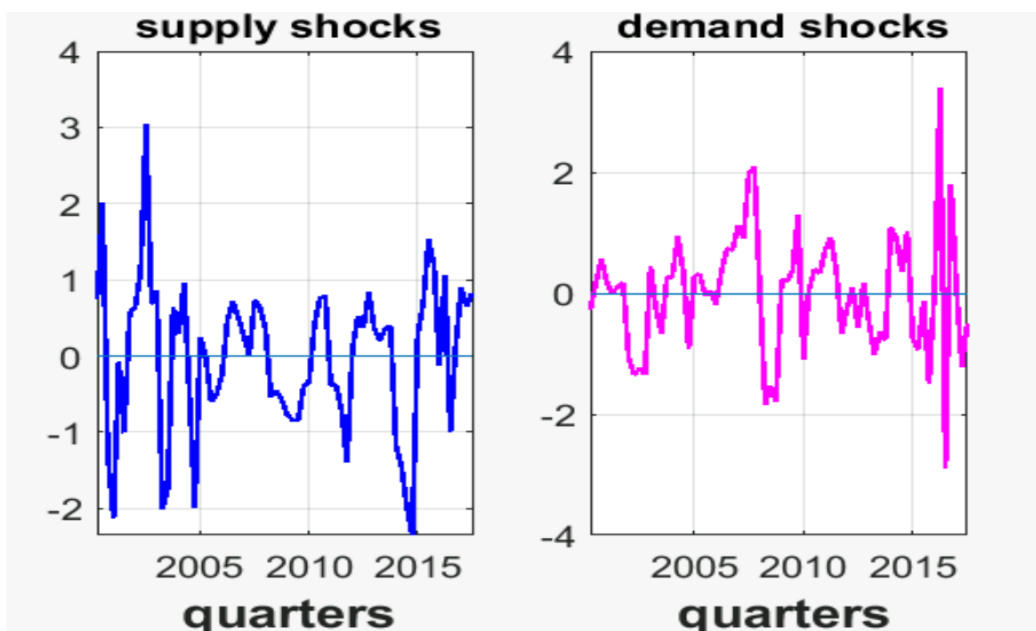
Graphe 2.6 : Résultat du choc au Benin



Graphe 2.7 : Résultat du choc en Côte d'Ivoire



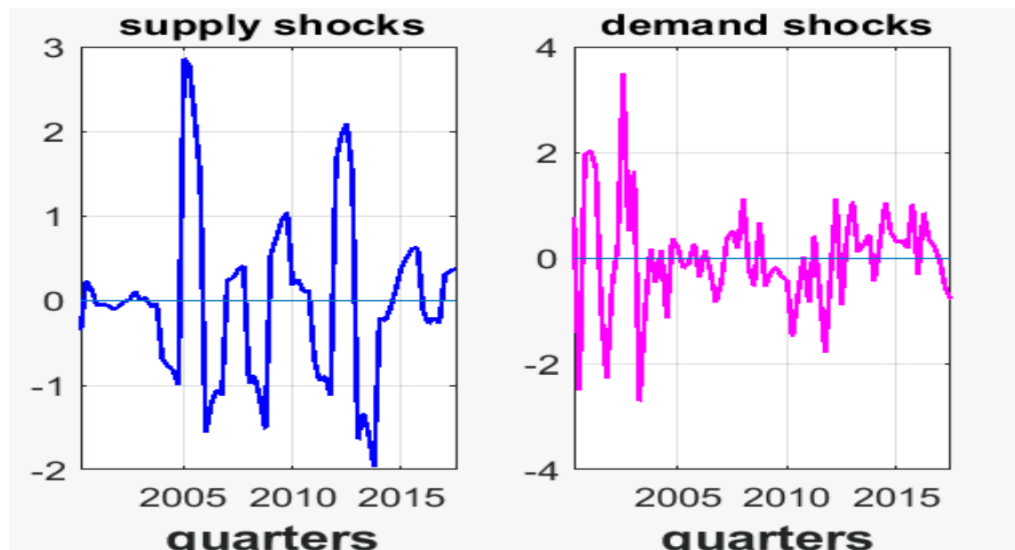
Graphe 2.8 : Résultat du choc au Sénégal



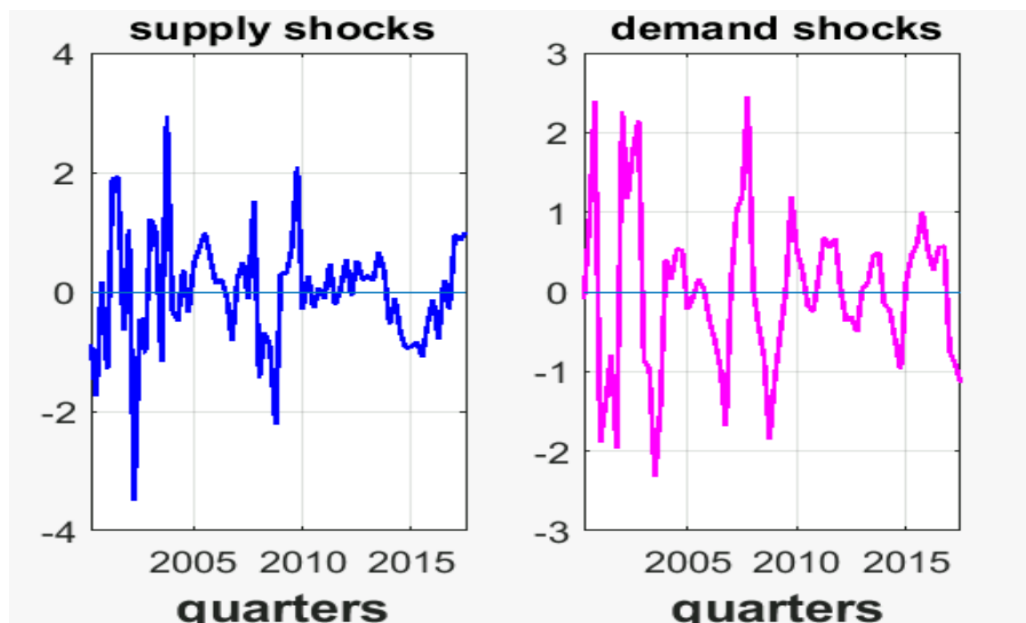
Interprétation : Dans la zone CFA, la courbe représentant les fluctuations de la demande agrégée explique que la composante de demande varie en fonction des facteurs tels que les dépenses des consommateurs, les investissements, les politiques gouvernementales ou les tendances économiques. Les chocs de demande peuvent être positifs (augmentation de la demande) ou négatifs (baisse de la demande).

En combinant avec la courbe d'offre, nous pouvons observer comment les chocs d'offre et de demande interagissent pour influencer l'économie de ces trois pays. Par exemple, une augmentation de la demande pourrait stimuler la production et l'offre.

Graphe 2.9 : Résultat du choc au Ghana



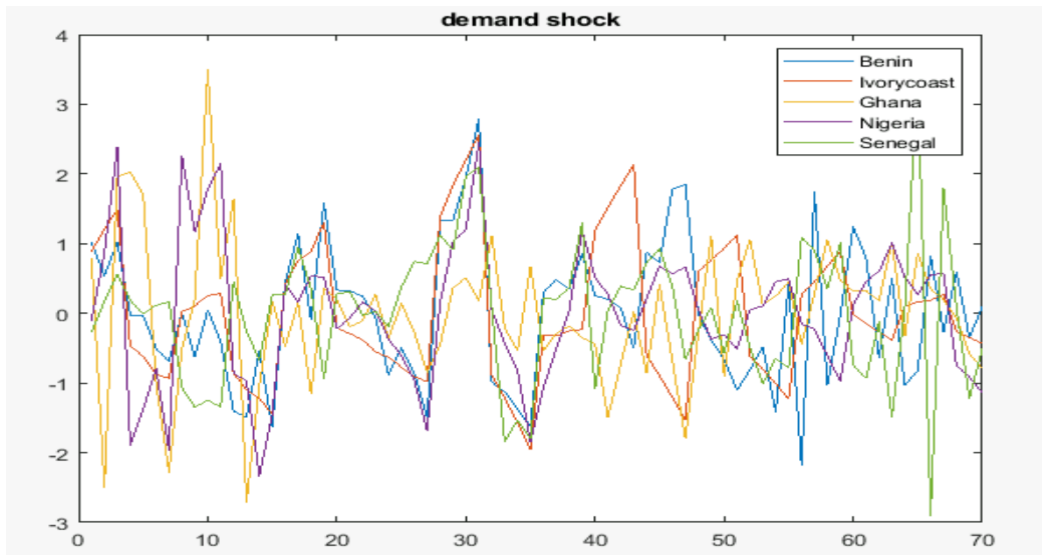
Graphe 2.10 : Résultat du Choc au Nigeria



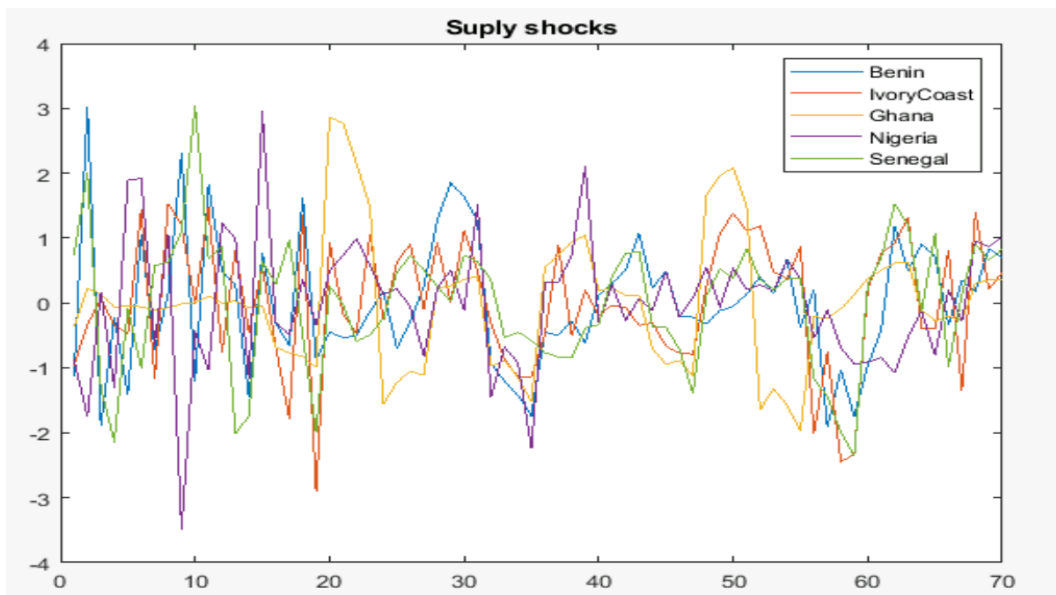
Interprétation : En combinant les deux courbes, nous pouvons observer comment les chocs d'offre et de demande interagissent pour influencer l'économie en dehors de la zone CFA. Par exemple, une baisse de l'offre due à des problèmes de production pourrait entraîner une hausse des prix (inflation) si la demande reste stable.

Graphe 2.11 : Chocs d'offre et de demande agrégés :

Ces résultats nous permettront d'affirmer ou d'infirmer le caractère avantageux d'une union monétaire entre les pays de l'UEMOA en particulier et de la CEDEAO en général d'où l'intérêt de la présence du Nigéria et du Ghana.



Graphe 2.12 : Chocs d'offre agrégée :



Interprétation : La forte corrélation entre les pays est visible dans la manière dont leurs chocs varient. Bien que tous les pays aient des fluctuations de chocs, la corrélation entre eux varie positivement dans l'ensemble et cela en fonction de leurs contextes économiques spécifiques. Les tables de coefficients de corrélation nous permettent de mieux apprécier cette corrélation positive.

Dans les tables de corrélation d'offre et de demande agrégée (voir annexe)¹², les valeurs proches de 1 indiquent une forte corrélation positive entre les variables. Par exemple, les corrélations de 0,44 et 0,49 pour la première période ; Les valeurs proches de -1 indiquent une forte corrélation négative entre les variables. Par exemple, la corrélation -0,01 pour la période 1. Ces corrélations négatives suggèrent que lorsque la valeur d'une variable augmente, l'autre variable a tendance à diminuer. Certaines valeurs sont proches de zéro, indiquant une faible corrélation entre les variables. Par exemple, la corrélation de 0,02 pour la période 1. Le nombre d'astérisques représentent la significativité des résultats en fonction de p-value. A travers ces résultats, nous pouvons donc affirmer que l'union monétaire est coûteuse pour les pays de la zone CEDEAO.

Les pays membres d'une union monétaire qui subissent des chocs asymétriques permanents de demande doivent pouvoir ajuster les salaires et favoriser la mobilité de la main-d'œuvre pour compenser ces chocs. Si ces chocs entraînent des déficits budgétaires importants, les marchés financiers peuvent aggraver leurs effets, rendant nécessaire un ajustement (douloureux) des salaires et de la mobilité de la main-d'œuvre. Un mécanisme d'assurance permettant des transferts de revenus vers le pays touché par un choc de demande négatif peut être utile. Cependant, ce mécanisme ne remplace pas l'ajustement nécessaire en cas de choc de demande permanent. L'objectif est de donner aux pays plus de temps pour effectuer les ajustements nécessaires. En présence de rigidités et de systèmes d'assurance mal organisés, les coûts de l'union monétaire peuvent être élevés.

Lorsque les chocs asymétriques sont temporaires, résultant d'expansions et de récessions non synchronisées, le problème réside davantage dans la stabilité que dans la flexibilité. La vulnérabilité des pays membres d'une union monétaire aux fluctuations du marché peut entraîner une plus grande volatilité du cycle économique. Ainsi, un pays en récession avec un déficit budgétaire croissant peut subir des ventes massives de ses obligations d'État, provoquant une crise de liquidité et une hausse des taux d'intérêt. Cela obligera probablement le gouvernement à adopter des mesures d'austérité budgétaire, telles que l'augmentation des impôts et la réduction des dépenses, aggravant ainsi la récession. Les gouvernements découvrent alors que leur capacité à stabiliser leur économie est sévèrement réduite, et qu'ils sont contraints de mettre en œuvre des politiques budgétaires déstabilisantes.

Il a été observé qu'une union monétaire où chaque nation maintient son autonomie budgétaire est susceptible d'être instable (Cas de la zone CFA). Dans une telle configuration, les gouvernements nationaux contractent des dettes dans une devise qu'ils ne contrôlent pas. Il est maintenant clairement établi qu'une union budgétaire pourrait théoriquement résoudre ce problème. (Grauwe, 2018, p. 23)

La vulnérabilité des pays du FCFA aux chocs d'origine extérieure est un risque bien connu. Ces pays dépendent fortement de l'exportation d'un nombre limité de produits de base. Cependant, les marchés de ces produits sont extrêmement instables, avec des prix pouvant doubler, tripler ou chuter de manière vertigineuse en quelques mois. Ces fluctuations sont dues aux affrontements et aux coalitions entre les entreprises et les États. Par conséquent, les pays du FCFA sont plus vulnérables aux chocs externes. (Tiani, 2002, p. 61)

Nous allons à présent faire une brève analyse essayant de mettre en lumière les défis et les opportunités pour la zone franc en termes de stabilité macroéconomique, d'évolution du commerce extérieur et d'intégration économique.

¹² A1 et A2

Initialement, le commerce des pays africains de la zone franc était principalement orienté vers l'Europe, avec une influence décroissante de la France. Depuis 2000, il y a eu un déplacement progressif du commerce vers la Chine et d'autres pays africains, bien que cela n'ait pas fondamentalement changé le modèle économique. Cependant, ces changements n'ont pas altéré le modèle d'intégration économique verticale hérité de la colonisation. Plus de soixante-dix ans après la création du franc CFA, les pays africains restent principalement des exportateurs de matières premières non transformées et commercent davantage avec l'Europe qu'entre eux. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 135)

Les échanges commerciaux entre les pays de la zone franc sont faibles, représentant une petite fraction du commerce total, représentant moins de 10 % du total des échanges commerciaux de ses membres. En 2016, le commerce intrarégional dans la CEMAC représentait moins de 4 % du total des échanges commerciaux. Les pays de l'UEMOA ont commercé deux fois plus avec l'Union européenne (32,8 %) qu'entre eux (15,2 %). L'intégration commerciale est plus avancée au sein de l'UEMOA, car ses membres ont une structure de production plus diversifiée que ceux de la CEMAC, qui sont principalement des producteurs de pétrole, à l'exception de la République centrafricaine. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 135)

La zone franc est perçue comme offrant un environnement de « stabilité macroéconomique » grâce à un taux de change fixe, une faible inflation et une discipline budgétaire relative. Selon certains, cela favoriserait l'afflux d'investissements étrangers (Fanny Pigeaud, 2018, p. 136).

La fixité du taux de change apporte deux avantages importants : la stabilité monétaire et la facilité d'investissement. En effet, la fixité du taux de change avec l'euro et la convertibilité du FCFA offrent une stabilité monétaire qui rassure les investisseurs étrangers, notamment ceux de l'Union Européenne. Ainsi la transférabilité du FCFA permet des mouvements de capitaux plus fluides, facilitant ainsi les investissements directs étrangers (IDE) dans les pays de la zone franc. Cela permet également aux pays de l'Union Européenne d'investir plus facilement dans les pays utilisant le FCFA. (Tiani, 2002, p. 43)

La fixité du taux de change implique qu'il reste stable tant qu'il n'est pas modifié. Ainsi, cette stabilité, qui est l'une des règles de la zone franc, offre aux pays utilisant le FCFA l'avantage d'une monnaie stable. La fixité du taux de change assure une prévisibilité économique, ce qui est crucial pour les transactions financières et commerciales. Les entreprises et les investisseurs peuvent planifier leurs activités sans craindre des fluctuations imprévues du taux de change. En outre, un taux de change stable réduit les incertitudes pour les investisseurs, rendant les placements de capitaux et les investissements plus attractifs. Cela peut stimuler la croissance économique en augmentant les flux d'investissements. De plus, la stabilité du taux de change permet de prévoir avec exactitude les montants des transferts internationaux, facilitant ainsi les transactions commerciales et financières. En revanche dans un régime de taux de change flottant comme le Ghana, les fluctuations peuvent créer des incertitudes, rendant les prévisions financières plus difficiles et potentiellement dissuadant les investissements. Les variations fréquentes du taux de change peuvent entraîner des pertes pour les entreprises et les investisseurs, affectant négativement l'économie.

Donc en théorie la fixité du taux de change contribue à la stabilité économique des pays de la zone franc, en réduisant les risques liés aux fluctuations monétaires. Et la stabilité monétaire rend les pays de la zone franc plus attractifs pour les investisseurs étrangers, ce qui peut favoriser le développement économique. (Tiani, 2002, p. 79)

En conclusion, l'analyse de l'UEMOA en tant que Zone Monétaire Optimale révèle à la fois des forces et des faiblesses. Les critères traditionnels des ZMO offrent un cadre utile pour évaluer l'efficacité et la viabilité de l'UEMOA, mais ils doivent être adaptés aux particularités de la région car les faiblesses dominent sur les forces. Les défis tels que la faible mobilité des

facteurs de production et les divergences économiques entre les États membres doivent être surmontés pour renforcer l'intégration monétaire. Cependant, les avantages potentiels, notamment en termes de stabilité économique et de coopération régionale, sont significatifs. Une compréhension approfondie de ces dynamiques est essentielle pour formuler des politiques qui maximisent les bénéfices de l'UEMOA en tant que ZMO et favorisent un développement économique durable pour ses membres.

**Troisième chapitre : Défis et perspectives du franc CFA dans
l'économie ouest-africaine**

Le franc CFA fait face à des défis économiques structurels importants. Ce chapitre nous propose d'examiner les défis ainsi que les perspectives offertes par le projet de création d'une nouvelle monnaie porté par les membres de la CEDEAO. Notre première section analysera les problèmes économiques structurels de l'UEMOA, tels que la dépendance aux exportations de matières premières, la faible diversification économique ainsi que de certains déséquilibres macroéconomiques datant de la période coloniale. La dernière section nous permettra d'aborder les perspectives de réforme monétaire, en particulier le projet de création d'une nouvelle monnaie, et les implications potentielles pour la stabilité et la croissance économique dans la zone CEDEAO.

L'Occident est agricole, les pays sahéliens étant au carrefour de la pauvreté et de la famine, tandis que la zone centrale est riche en pétrole et vulnérable aux aléas du marché pétrolier. Même si les pays sont si divers, plusieurs éléments les unissent : la culture, la langue et la tradition. Cependant, aucun de ces pays n'est devenu un pays prospère, riche et équitable. (Zafar, 2021, p. 6)

Section 1 : Les problèmes économiques structurels au sein de l'UEMOA

Bien que cette union monétaire ait apporté une certaine stabilité macroéconomique, elle fait face à plusieurs problèmes économiques. Certains de ces défis incluent des problèmes issus de la colonisation et d'autres d'une dépendance excessive aux exportations de matières premières, une diversification économique limitée, des infrastructures insuffisantes, et des inégalités socio-économiques persistantes.

1.1 Les séquelles de la colonisation

Depuis le début des années 1990, on commence à révéler les conséquences de l'orientation rentière des économies africaines, qui est une conséquence directe de la colonisation européenne. À l'exception de quelques tentatives d'industrialisation par les colonisateurs entre les deux guerres mondiales, et au Sénégal après la Seconde Guerre mondiale pour transformer les produits locaux, rien n'a été entrepris pour sortir l'Afrique de ses spécialisations primaires. Cette tendance s'est maintenue après les indépendances : même les accords de Cotonou¹³, bien qu'elles soient présentées comme un modèle de coopération en offrant une aide substantielle à l'Afrique depuis 1975, avec des dispositions commerciales favorables, des financements et une coopération globale, ont finalement contribué à maintenir le continent dans sa spécialisation primaire. (Brunel, 2004, p. 58)

Il est indéniable que la colonisation a façonné l'organisation spatiale et les orientations économiques des pays africains. Loin d'être une simple parenthèse d'un peu moins d'un siècle (de la Conférence de Berlin de 1884-1885 aux indépendances des années 1960), elle constitue en réalité l'acte fondateur des États africains actuels. Lors du transfert de souveraineté entre les administrateurs coloniaux et les nouveaux gouvernements, souvent issus des écoles coloniales, ces derniers ont repris les dispositifs juridiques, politiques et économiques mis en place par les anciennes métropoles.

Établir un bilan de la colonisation est une tâche complexe, nécessitant de prendre en compte divers aspects de cette entreprise : son impact économique, spatial, politique et humain. (Brunel, 2004, p. 51)

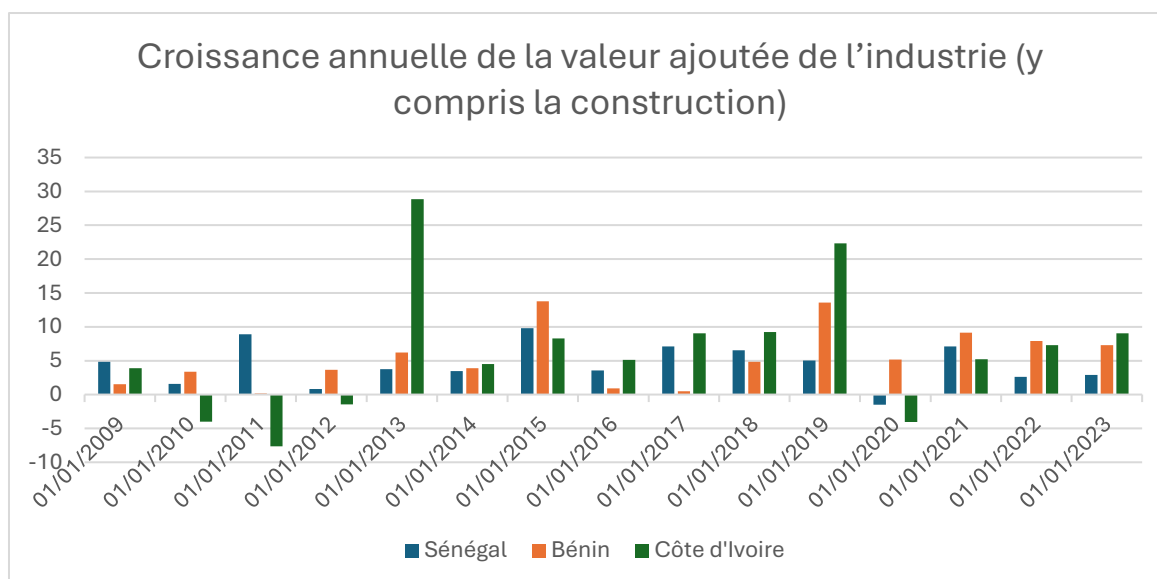
¹³ [EU_Cotonou_Agreement_2000_FR.pdf \(eods.eu\)](#)

Les pays d'Afrique de l'Ouest, dont la Côte d'Ivoire et le Libéria. Comme cela a été souligné alors, de telles « pertes » peuvent être compatibles avec des niveaux de revenu national disponible, d'épargne nationale et de recettes en devises nettes des paiements de facteurs et des transferts à l'étranger, qui sont plus élevés que ceux qui pourraient autrement être atteints. Il n'est pas évident que les facteurs de production nationaux puissent remplacer les facteurs de production étrangers sans préjudice de l'efficacité à court terme ou des perspectives de croissance, ou des deux. Il n'est pas non plus évident que l'on puisse arrêter la « fuite des excédents » par une restructuration fondamentale de l'économie sans de tels sacrifices. Quoiqu'il en soit, le rôle de l'excédent, ou des fonds pouvant être investis, dans la propulsion de la croissance est bien moindre qu'on le prétend souvent. Encore, il est intéressant de faire la nuance sur les effets négatifs de la participation étrangère des sorties d'intérêts, de dividendes et d'amortissements sur les capitaux étrangers et d'entrée de nouveaux capitaux étrangers. (Rimmer, 1984, p. 230)

Bien qu'il y ait eu des tentatives d'industrialisation dans les deux premières décennies après les indépendances, elles n'ont pas perduré et ont été annulées par les plans d'ajustement structurel des années 1980 et 1990. Ainsi, avec des productions concurrentes plutôt que complémentaires, les pays africains de la zone CFA sont plus intégrés avec la France et l'Europe. (Fanny Pigeaud, 2018)

Un pays souffre économiquement de l'absence ou du sous-développement d'un secteur manufacturier à grande échelle ; en conséquence, il reste techniquement peu avancé, culturellement archaïque, arriéré et pauvre. La croyance que le commerce extérieur est responsable de ce handicap implique qu'une évolution économique centrée sur la fabrication pour les marchés intérieurs aurait été suivie autrement. Cette hypothèse est discutable ; en Afrique de l'Ouest, elle est extrêmement improbable. Les produits manufacturés de masse nécessitent des marchés, qui sont alimentés par des revenus croissants. En Afrique de l'Ouest, les revenus ont principalement augmenté grâce aux exportations de produits primaires, de l'huile de palme, du cacao et au pétrole brut. En termes de création de demande, le commerce d'exportation a été une voie vers l'industrialisation plutôt qu'un obstacle ; ainsi, les investissements étrangers dans le secteur manufacturier au Nigeria et en Côte d'Ivoire ont été principalement motivés par la croissance du marché. Pour que l'industrie manufacturière ait été aussi efficace dans la création de marchés pour les produits manufacturés, elle aurait dû produire ses biens aussi efficacement qu'ils pouvaient être obtenus sous forme d'importations via la production d'exportations de produits primaires. Dans la première moitié du XXe siècle, très peu de gens en Afrique de l'Ouest croyaient que cette exigence pouvait être satisfaite, c'est pourquoi elle a été si rarement tentée avec la croyance selon laquelle, la croissance par l'industrie manufacturière pour le marché intérieur serait possible en Afrique de l'Ouest comme alternative à la croissance par les exportations. (Rimmer, 1984, pp. 231-232)

Graphe 3.1 : Evolution de la croissance annuelle de la valeur ajoutée de l'industrie (construction y compris)



Source : Réalisé par nos soins à partir de données collectées sur [WDI - Economy \(worldbank.org\)](https://data.worldbank.org/economy)

Interprétation : Au Sénégal, la croissance de la valeur ajoutée industrielle a été relativement stable, avec des pics autour de 2016-2017 et une baisse en 2020. Le Bénin quant à lui a connu une croissance plus volatile, avec des années de forte croissance (2011, 2016) et des années de contraction (2013, 2018). Seule la Côte d'Ivoire a enregistré une forte croissance de la valeur ajoutée industrielle entre 2016 et 2018, suivie d'une légère baisse.

Ces performances économiques que nous avons observées dans les pays ne sont pas suffisantes en elles-mêmes pour enclencher une industrialisation significative car Les fluctuations observées dans les taux de croissance peuvent indiquer des défis structurels ou des vulnérabilités économiques.

Comme une grande partie du monde, l'Afrique de l'Ouest a été confrontée aux tensions de la récession économique au début des années 1980. Pour la plupart des pays de la région, les termes de l'échange des matières premières se sont détériorés après 1979. Cette situation a gravement exposé les gouvernements de Côte d'Ivoire, du Libéria, de Mauritanie, de Sierra Leone et du Togo, qui avaient emprunté massivement et imprudemment à l'étranger au cours des années précédentes. Les dettes sont devenues insoutenables et ont dû être rééchelonnées, entraînant une surveillance inévitable des politiques intérieures par le Fonds monétaire international, agissant au nom des créanciers.

Au Ghana, la modification des termes de l'échange, en particulier les prix relatifs du cacao et du pétrole, a aggravé les difficultés de paiement, principalement en raison de l'incapacité du gouvernement à aligner ses recettes sur ses dépenses dans une économie où les prix officiels divergeaient considérablement des valeurs d'équilibre. En avril 1983, la valeur officielle du cedi a été modifiée, mais il a été jugé politiquement préférable de le faire par un système de surtaxes massives à l'importation et de primes à l'exportation plutôt que par une dévaluation. Un peu plus tôt, en Sierra Leone, une tentative avait été faite pour légitimer le marché parallèle des changes en introduisant des taux officiels doubles.

La récession a principalement frappé le Nigeria après la chute des ventes à l'exportation de pétrole en 1980, entraînant une baisse rapide des recettes publiques. (Rimmer, 1984, p. 251)

1.2 Les instabilités politiques

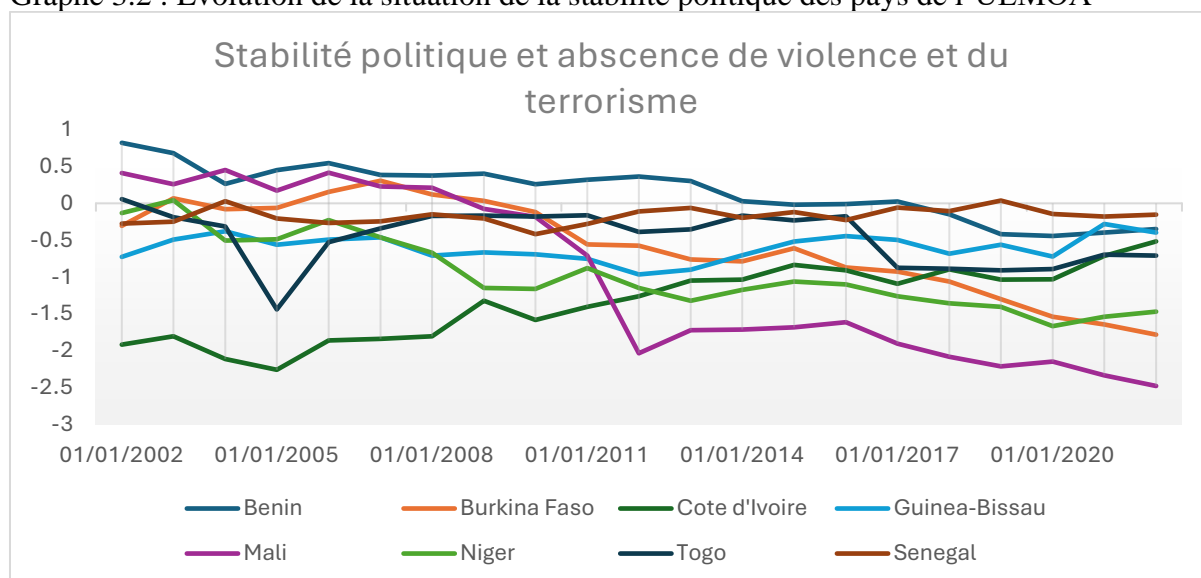
Au début des années 1980, l’Afrique de l’Ouest a connu une série de bouleversements. En avril 1980, le Libéria a été secoué par une révolution, suivie par le Ghana le dernier jour de 1981. En juillet 1981, un soulèvement infructueux a eu lieu en Gambie. Les relations professionnelles se sont détériorées dans plusieurs pays de la région ; par exemple, à Freetown, le Congrès du travail de Sierra Leone a organisé une grève générale en septembre 1981 pour protester contre la politique économique du gouvernement.

Plus spectaculaire encore, en janvier 1983, le gouvernement nigérian a décidé d’expulser les étrangers en situation irrégulière, provoquant l’une des plus grandes migrations forcées de l’époque. Environ 2,2 millions de personnes, selon les estimations officielles nigérianes, ont été expulsées en quelques semaines, principalement vers le Ghana. Bien que cette décision ait probablement été motivée par des préoccupations de sécurité publique et des avantages électoraux potentiels, elle s’inscrivait dans un contexte de licenciements massifs dans une économie urbaine en dépression.

Les difficultés économiques ont été exacerbées par une détérioration de l’environnement, due à la combinaison de l’augmentation des populations humaines et animales, la récurrence de la sécheresse au Sahel, et la destruction accrue des forêts pour l’agriculture dans le sud, notamment en Côte d’Ivoire. (Rimmer, 1984, p. 252) De même plusieurs pays d’Afrique dans les années 90 ont subi des séries de coup d’Etat qui ont contribué à détériorer les bases économiques déjà posées par les pères de l’indépendance. Le cas malien est un exemple important qui après le coup d’Etat de 1991 a connu une privatisation massive des sociétés nationales mettant ainsi un frein à l’industrialisation du pays.

Le Bénin a maintenu une stabilité politique, une absence de violence/terrorisme relativement élevées. Le Sénégal a également montré une stabilité politique durable. Bien que relativement stable, la Côte d’Ivoire a connu des fluctuations dans son indice de stabilité politique. La Guinée-Bissau a été confrontée à des troubles politiques et à des coups d’État, ce qui a affecté sa stabilité. Le Mali a été touché par des conflits internes et des attaques terroristes. Le Niger a également fait face à des défis sécuritaires, notamment dans la région du Sahel. Le Togo a montré une stabilité relative, toutefois des préoccupations subsistent.

Graph 3.2 : Evolution de la situation de la stabilité politique des pays de l’UEMOA



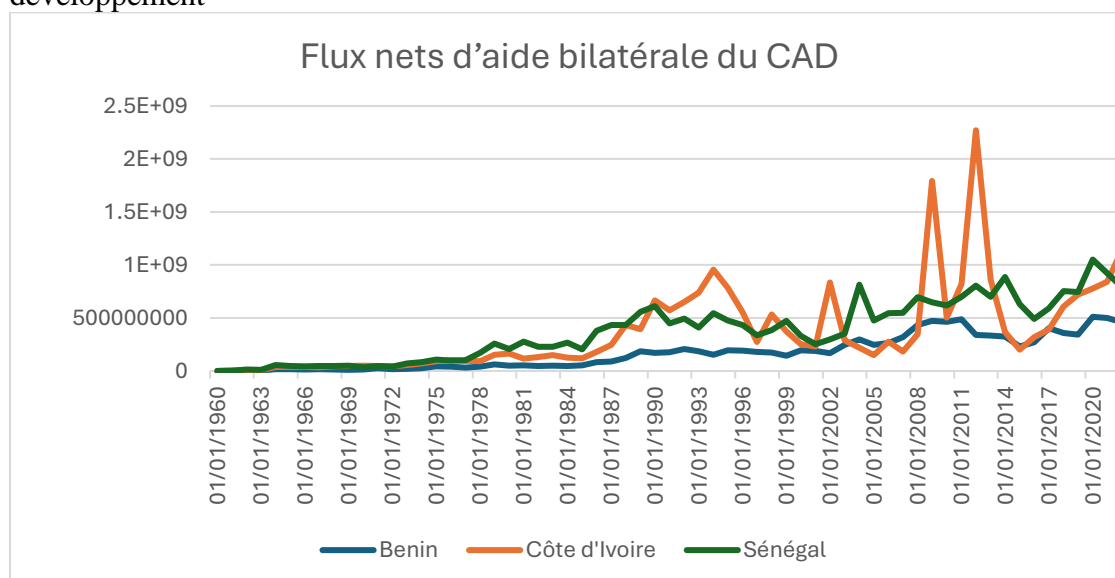
Source : Réalisé par nos soins à partir de données collectées sur [Political Stability and Absence of Violence/Terrorism: Estimate | Data \(worldbank.org\)](https://data.worldbank.org/Political-Stability-and-Absence-of-Violence-Terrorism).

Interprétation : Quand nous regardons ce graphe nous pouvons observés un certain nombre de pays relativement plus stables que d'autres au cours des deux dernières décennies. Ces pays sont le Sénégal et le Bénin mais nous rajouterons un troisième pays la Côte d'Ivoire à cause de ces dernières années de bonne gouvernance.

1.3 Les autres facteurs économiques

L'aide extérieure censé constituer un autre soutien extérieur aux progrès accomplis en Afrique de l'Ouest depuis la Seconde Guerre mondiale avec des ressources transférées pour des raisons économiques et fréquemment utilisées à des fins non économiques. On peut s'attendre à ce que l'aide n'ait eu qu'un impact direct modeste sur la croissance de la production nationale. Il ne s'ensuit pas que l'aide ait été inefficace. Une grande partie, tant en personnel qu'en finances, a été utilisée pour créer et gérer des services d'éducation, d'hygiène publique et de médecine préventive et curative. L'aide n'a cessé d'augmenter mais n'a peut-être pas fait grand-chose pour le taux de croissance, mais ses contributions à la scolarisation (en particulier dans les pays francophones) et à la réduction des taux de morbidité et de mortalité ne doivent pas être négligées. L'aide ne semble donc pas d'une grande importance pour l'Afrique de l'Ouest dans son ensemble, cependant la mesure globale masque la dépendance considérable à l'égard du soutien extérieur des services publics dans les pays sahéliens. Même si l'aide étrangère a joué un rôle, au moins à certains moments et dans certains lieux, pour les réalisations évoquées, il serait trompeur de penser que ces forces opèrent sur une masse inerte. Les opportunités économiques ont été exploitées, tant au niveau national que sur les marchés étrangers, principalement grâce à la volonté des Africains de l'Ouest d'améliorer leurs conditions matérielles de vie, même au mépris de la loi dans les pays où les politiques économiques sont obstructives ; Il existe peu de sociétés où l'éthos matérialiste brûle avec autant d'éclat. Les Africains de l'Ouest ont également cherché à assurer la survie de leurs enfants. La croissance rapide de la population ne s'est pas produite involontairement ; c'est, au sens littéral, la cause la plus populaire. (Rimmer, 1984, pp. 258-259)

Graphe 3.4 : Evolution des flux nets d'aide bilatérale du comité d'assistance au développement



Source : Réalisé par nos soins à partir de données collectées sur [WDI - Economy \(worldbank.org\)](https://data.worldbank.org/economy)

Interprétation : Au fil des décennies (de 1970 à 2020), on observe des variations dans les montants d'aide reçus par certains pays de l'UEMOA. Par exemple Le Bénin a reçu une aide relativement stable jusqu'au début des années 2000, puis une augmentation significative

jusqu'en 2010. La Côte d'Ivoire à son tour a connu des fluctuations plus marquées, avec des pics d'aide dans les années 1980 et 2010. Le Sénégal a également reçu une aide croissante, avec une augmentation notable après 2000. Ces transferts doivent servir à réduire la pauvreté dans ces pays et à financer les projets d'investissement. Cependant elles contribuent à créer une dépendance ce qui empêche les pays concernés à développer leurs propres ressources de compétences. En outre la corruption dans ces pays affecte l'utilisation adéquate de ces fonds reçus.

L'examen des indicateurs relatifs à la santé et à l'éducation confirme le constat selon lequel les progrès socioéconomiques en zone UEMOA sont faibles : deux des huit États africains de la zone UEMOA sont classés parmi les « pays à niveau de développement humain faible », soit la dernière catégorie de l'Indice de développement humain (IDH) conçu par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et basé sur le revenu national brut par habitant, l'espérance de la vie à la naissance et le niveau scolaire. Selon le rapport du PNUD de la période 2023-2024, deux pays de l'UEMOA occuperaient une place dans les dix dernières places du classement IDH. Ces places reviennent au Burkina Faso (185 e), et au Niger (189 e)¹⁴. Par ailleurs, dix États de la zone franc font partie du groupe que les Nations unies appellent les « pays les moins avancés » (PMA), qui rassemblent des pays dont la population est, en principe, inférieure à soixante-quinze millions d'habitants, qui ont un niveau de revenu national brut par habitant faible, un niveau de développement humain bas et qui présentent une grande vulnérabilité économique. En tout, quarante-sept pays sont classés PMA, dont trente-trois situés en Afrique subsaharienne. Au sein de la zone franc, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad en font partie depuis 1971, date de création de cette catégorisation. Ils ont été rejoints par la République centrafricaine (1975), les Comores (1977), la Guinée-Bissau (1981), le Togo (1982) et la Guinée équatoriale (1982). Le Sénégal a intégré le groupe en 2000¹⁵. Le fait que tous ces pays soient encore aujourd'hui des PMA prouve qu'il n'a pas existé de développement économique digne de ce nom. La Guinée équatoriale n'est plus PMA depuis juin 2017, mais uniquement en raison du niveau élevé de son revenu par habitant. C'est donc à raison que certains auteurs ont qualifié le franc CFA de « monnaie des PMA ». (Fanny Pigeaud, 2018, p. 134)

Essayons de voir la répartition des IDE en fonction de la concentration des IDE et regardons la part de la Zone Franc selon les statistiques de la CNUCED

Il ressort de ses chiffres que Les IDE sont majoritairement captés par les pays ayant des économies plus robustes et des ressources naturelles abondantes, comme l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Nigeria, le Maroc et l'Angola. La Zone Franc reçoit une faible part de ces investissements : La CEMAC et l'UEMOA, malgré la stabilité monétaire offerte par le FCFA, attirent une proportion relativement faible des IDE en Afrique. En 2016, la CEMAC représentait 7,1 % et l'UEMOA seulement 3 % du stock total d'IDE entrants.

Lorsque nous comparons avec le Ghana qui à la différence de la zone CFA bénéficie d'une stabilité monétaire relative. Le Ghana, avec une monnaie considérée comme moins stable que le franc CFA, a néanmoins attiré plus d'IDE que l'ensemble des pays de l'UEMOA. Cela suggère que d'autres facteurs, tels que les politiques économiques et l'environnement des affaires, jouent un rôle crucial dans l'attraction des IDE. Cela démontre quelques implications majeures pour la zone CFA à savoir : une nécessité de réformes et une diversification de l'économie. Pour augmenter leur attractivité pour les IDE, les pays de la zone franc doivent non seulement maintenir la stabilité monétaire mais aussi améliorer leurs infrastructures, leurs politiques économiques et leur environnement des affaires. Une diversification économique

¹⁴ [hdr2023-24snapshotfr.pdf \(undp.org\)](#)

¹⁵ [LDC Handbook 2021_French.pdf \(un.org\)](#)

accrue pourrait aider ces pays à attirer plus d'IDE, en réduisant leur dépendance aux ressources naturelles et en développant d'autres secteurs économiques.

Cette analyse met en évidence les avantages et les limites de la stabilité monétaire offerte par le FCFA en termes d'attraction des IDE, ainsi que les défis auxquels les pays de la zone franc doivent faire face pour stimuler la croissance et l'emploi. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 137)

Les problèmes d'infrastructure

Le continent fait face à plusieurs défis importants en termes d'infrastructures. Pourtant, les investissements dans ce domaine sont essentiels pour soutenir la croissance économique et le développement durable. Le principal obstacle n'est pas seulement financier, mais aussi institutionnel. Investir davantage dans des secteurs inefficaces n'a pas de sens. Il est crucial de s'attaquer aux problèmes structurels et de renforcer les institutions responsables du développement et de la gestion des infrastructures. L'objectif n'est nullement de créer de nouvelles institutions, mais de réformer celles existantes comme le disait Barack Obama « L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais de fortes institutions »¹⁶. Cela permettra d'améliorer leur efficacité et leur capacité à répondre aux besoins croissants en infrastructures. Le défi varie d'un pays africain à l'autre. Quand nous prenons l'indice de performance logistique et du ratio multidimensionnel de la pauvreté de trois pays de la zone CFA en 2017, nous obtenons respectivement : Bénin (2,35 points et 53,3%)¹⁷, Côte d'Ivoire (2,46 points et 37,3%), Sénégal (2,23 points et 32,3%). L'indice de performance logistique mesure la perception des professionnels de la logistique quant à la qualité des infrastructures de transport et de commerce dans un pays, telles que les ports, les chemins de fer, les routes et les technologies de l'information. La note varie de 1 (très faible) à 5 (très élevée), permettant de comparer la performance logistique entre différents pays. Le taux de pauvreté mesure la proportion de la population considérée comme pauvre selon plusieurs dimensions, incluant la pauvreté monétaire, l'accès à l'éducation et aux infrastructures de base. Un ménage est considéré comme pauvre de façon multidimensionnelle, s'il est privé de plus d'un tiers des déprivations pondérées, offrant ainsi une vision plus complète de la pauvreté au-delà des seules privations monétaires. Ces différentes notes montrent les efforts à fournir dans le cadre des infrastructures et de la pauvreté.

Cependant, certaines orientations générales peuvent favoriser les progrès institutionnels : des dépenses efficaces, une approche régionale pour l'investissement dans les infrastructures et un cadre réglementaire amélioré. Compte tenu de la géographie complexe de l'Afrique, une perspective d'infrastructure régionale est nécessaire. Elle favorisera les synergies entre les pays et exploitera les économies d'échelle.

L'une des inefficacités les plus évidentes entravant la croissance économique durable est aussi le manque d'entretien des infrastructures. La maintenance doit être considérée comme un investissement dans la préservation des actifs, car leur reconstruction ultérieure serait nettement plus coûteuse. De plus, lorsque les actifs (comme les routes) ne sont pas entretenus, la qualité du service se détériore, décourageant les utilisateurs de profiter des avantages initialement observés lors de la construction de ces infrastructures. Dans l'ensemble, lorsque les infrastructures ne sont pas entretenues, les retours sociaux et économiques attendus des investissements diminuent.

Les villes africaines connaissent une croissance rapide, mais en raison du manque d'infrastructures et d'institutions peu performantes, la plupart des nouveaux quartiers sont informels et privés d'accès aux services de base. Cette situation a des conséquences graves sur la santé, l'éducation, les revenus, l'intégration au marché et, à long terme, sur la croissance

¹⁶ "L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais de fortes institutions" (lemonde.fr)

¹⁷ [Multidimensional Poverty Measure \(worldbank.org\)](http://MultidimensionalPovertyMeasure.worldbank.org)

économique. Pour améliorer les conditions de vie des individus en Afrique, il est crucial de développer un programme urbain cohérent qui encourage la migration et crée des conditions propices à des villes vivables et productives.

L'amélioration des conditions de vie urbaines nécessite une forte concentration sur les institutions. Une combinaison de politiques foncières, de logement et de couverture des services de base est essentielle pour une expansion urbaine plus équitable et inclusive. Le défi politique consiste à exploiter les forces du marché qui encouragent la concentration et favorisent la convergence des niveaux de vie entre les zones rurales et urbaines. Les décisions politiques seront plus efficaces si elles s'appuient sur des stratégies pour de vastes zones économiques intégrant les villes et leurs arrière-pays. (Stiglitz, 2015, p. 95)

L'Afrique se trouve à un tournant important de son histoire au cours de ce XXI^e siècle. Il existe un large consensus selon lequel les Africains doivent assumer la responsabilité de leur destin. Près de cinquante ans se sont écoulés depuis le début de la décolonisation et les premiers espoirs d'un développement rapide se sont évanouis. Au cours des dernières décennies, le continent a souffert de performances économiques épouvantables. L'Afrique n'a pas réussi à bénéficier de l'augmentation de la prospérité que connaît le reste du monde, prospérité résultant de l'expansion du commerce et d'autres aspects de la mondialisation. Au contraire, les pays africains sont devenus de plus en plus marginalisés, leur part des exportations mondiales passant de niveaux déjà faibles de 4 pour cent en 1980 à 1,6 pour cent en 2000. Les revenus par habitant presque partout sur le continent ont diminué par rapport aux moyennes mondiales et ont chuté. (Patillo, 2005, p. 1)

Les causes de ces mauvaises performances sont nombreuses et diverses et incluent des stratégies de développement inappropriées qui dépendent de politiques introverties destinées à capter des rentes plutôt qu'à favoriser la croissance ; les obstacles au commerce, notamment dans le secteur des produits agricoles, imposés par les pays de l'OCDE ; des politiques antidémocratiques qui ont produit des coups d'Etat ; et la persistance de conflits tribaux et ethniques conduisant à des troubles civils et à des guerres avec les pays voisins. (Patillo, 2005, p. 2)

Les produits de base dominent les recettes d'exportation des pays d'Afrique subsaharienne, et leurs prix ont été exceptionnellement bas récemment. Dans de nombreux cas, en 1986-87, une quantité donnée d'un produit de base a acheté moins de la moitié de ce qu'elle avait acheté en moyenne au cours des trente-cinq années précédentes. Cette situation a donc d'importantes répercussions sur de nombreux aspects de la performance économique de ces pays. L'élément le plus crucial est que la baisse des prix internationaux des matières premières entraîne une réduction significative du pouvoir d'achat de ces pays. En moyenne, les habitants de ces pays constatent une baisse de leur niveau de vie. (PAXSON, 1990, p. 1)

En général, les pays africains exportent leurs produits de base vers des marchés non africains, et les prix qu'ils obtiennent pour leurs exportations sont principalement déterminés par les marchés mondiaux. Cependant, il existe des liens économiques entre les pays africains, ce qui signifie que les variations des prix des produits de base exportés par leurs voisins peuvent entraîner des répercussions sur un pays donné. La migration de la main-d'œuvre crée des liens économiques significatifs entre de nombreux pays africains. Par exemple, les travailleurs agricoles en Côte d'Ivoire proviennent du Burkina Faso et d'autres pays. Les expulsions de Ghanéens du Nigeria dans les années 1980 ont mis en évidence l'importance de la migration vers le Nigeria et ses risques. Ces migrants, ainsi que leurs familles restées au pays et d'autres personnes dans leur pays d'origine, sont affectés par les prix perçus pour les exportations des pays africains vers lesquels ils migrent. Certains pays africains sont des marchés importants pour d'autres pays du continent. Par exemple, le Nigeria, avec sa population importante, constitue un marché local essentiel pour son voisin, le Niger. Dans les années 1980, le Niger

tirait entre 10 et 20 % de ses revenus totaux d'exportation de ses ventes sur le marché nigérian, ce qui représentait une part considérable de ses revenus d'exportation, en dehors de l'uranium. Les exportations du Niger vers le Nigeria dépendent des conditions économiques de ce dernier, notamment du prix du pétrole brut, une matière première que le Niger n'exporte pas du tout. (PAXSON, 1990, p. 12)

Bien que tous les pays africains soient économiquement modestes en termes de revenus par habitant, à quelques exceptions près (comme l'Éthiopie, le Kenya, le Nigeria, le Soudan, la Tanzanie et le Zaïre), leur population relativement réduite peut également les rendre économiquement modestes sur les marchés d'importation et d'exportation. (PAXSON, 1990, p. 13)

Dans le secteur agricole, de nombreux gouvernements africains ne répercutent pas automatiquement les variations des prix internationaux sur les producteurs nationaux d'exportations agricoles. Au lieu de cela, ils absorbent ces changements en ajustant leurs propres revenus et ceux des offices de commercialisation agricole. Lorsque les prix internationaux sont absorbés plutôt que directement répercutés sur les prix à la production, ces derniers ne réagissent pas immédiatement. Dans certains cas, l'histoire met en avant la réponse des gouvernements plutôt que celle des producteurs. Cependant, dans d'autres pays comme le Kenya et la Sierra Leone, les gouvernements n'interviennent pas ou ne stabilisent pas de manière absolue les prix à la production.

Lorsque les gouvernements permettent aux prix à la production de réagir aux prix internationaux, cela a un impact sur le niveau de vie et les choix de production des agriculteurs africains. Même les pays qui ont traditionnellement maintenu des prix stables à la production ne peuvent pas survivre face à une forte baisse des prix internationaux et, par conséquent, des recettes publiques. Par exemple, la Côte d'Ivoire a réduit le prix du cacao pour les producteurs de 400 FCFA à 250 FCFA par kilo en juillet 1989, puis à seulement 200 FCFA pour la campagne 1989/90. Le Sénégal a également baissé le prix des arachides de 90 FCFA à 70 FCFA par kilo pour la saison 1988-89.

L'ampleur du changement dans la production agricole en réponse à une variation de prix dépend des alternatives dont disposent les agriculteurs pour cultiver différentes cultures. Par exemple, dans les régions où plusieurs cultures sont possibles, les agriculteurs peuvent être plus sensibles aux fluctuations de prix. Un exemple concret est la substitution du mil à l'arachide lorsque les agriculteurs perçoivent des changements dans les prix relatifs de ces deux cultures. (PAXSON, 1990, p. 49)

La réforme institutionnelle doit aller au-delà des services publics pour renforcer les fonctions de planification des ministères concernés et combler les lacunes du processus budgétaire. Selon le rapport phare de l'AICD, une meilleure planification sectorielle est essentielle dans les ministères responsables des infrastructures, afin de garantir que la construction de nouveaux actifs critiques commence suffisamment tôt pour répondre aux besoins. Ce cycle favorisera également de meilleures conceptions techniques et, par conséquent, de meilleurs actifs. Les prix des matières premières ont une répercussion sur les recettes budgétaires.

Bien que la situation budgétaire en Afrique se soit améliorée au fil du temps, les évolutions budgétaires restent volatiles dans de nombreux pays. Cette volatilité est due aux cycles d'expansion et de récession des prix des matières premières, ainsi qu'à la sensibilité des volumes d'exportations et des flux de capitaux aux turbulences des marchés financiers internationaux. (Lin, 2015, p. 152)

Les économistes ont des opinions divergentes quant à l'efficacité de la politique budgétaire pour la stabilisation économique à court terme. Certains minimisent son rôle, préférant laisser cette tâche à la politique monétaire. Ils se tablent sur des considérations théoriques et des problèmes pratiques. En revanche, avec la Grande Récession de 2009, l'idée que la politique

budgétaire devrait contribuer à atténuer la volatilité de la production a regagné de l'importance. Certains suggèrent que l'investissement dans des infrastructures améliorant la productivité pourrait avoir des effets positifs à la fois à court et à long terme, conciliant ainsi la vision keynésienne d'une politique budgétaire active avec la nécessité de stabilité. (Lin, 2015, p. 152)

Les problèmes économiques structurels de l'UEMOA nécessitent des réformes profondes et une coopération renforcée entre les pays membres. Pour surmonter ces défis, il est essentiel de diversifier les économies, d'investir dans les infrastructures, et de promouvoir des politiques inclusives qui réduisent les inégalités.

Section 2 : Le projet de création d'une nouvelle monnaie

Le projet sous le nom d'« Eco », vise à remplacer le franc CFA et de promouvoir une plus grande intégration économique régionale. Cette nouvelle monnaie est envisagée comme un moyen de réduire la dépendance vis-à-vis de l'euro et de la France, tout en favorisant une politique monétaire plus adaptée aux réalités économiques locales.

La CEDEAO, composée de ses quinze pays incluant ceux de l'UEMOA, travaille sur un projet de monnaie unique. Ce projet, initialement formulé dans les années 1980 et relancé au début des années 2000, s'inscrit dans la continuité d'une idée plus vaste de monnaie unique continentale, envisagée par des dirigeants panafricanistes comme Kwame Nkrumah lors des indépendances. La CEDEAO avait prévu que les sept pays ouest-africains non-membres de l'UEMOA créent une union monétaire en 2015, appelée la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO), avant de rejoindre les huit autres pays de l'UEMOA dans l'année 2020. Cependant, l'échéance de 2015 n'ayant pas été respectée, il a été décidé de lancer directement l'union monétaire à quinze en 2020. Donc ce projet est une initiative de longue date.

Néanmoins, de nombreuses incertitudes subsistent, notamment en raison du Nigeria, première économie de la région et membre de la CEDEAO. Le Nigeria a posé une condition majeure : les pays de l'UEMOA doivent se séparer du trésor français. Jusqu'à présent, ces pays ont montré peu de volonté de rompre leurs liens monétaires avec la France. De plus, le Nigeria estimait que l'échéance de 2020 était trop ambitieuse, vu l'impréparation des économies de la région. Le Nigeria est également sceptique quant aux bénéfices d'une monnaie unique, car cela impliquerait de renoncer à sa monnaie nationale, le naira, et à une partie de son indépendance économique. Le Nigeria n'a pas totalement tort avec compte tenu des résultats obtenus dans le deuxième chapitre. D'autres pays, comme le Cap-Vert, montrent également des réserves, préférant rester plus intégrés avec l'Union européenne qu'avec leurs voisins africains. (Fanny Pigeaud, 2018, p. 166)

Le 21 décembre 2019, lors d'un discours marquant à Abidjan, le président français Emmanuel Macron et ivoirien Alassane Dramane Ouattara ont proclamé la fin du franc CFA. Quatre mesures clés ont été communiquées à la communauté internationale :

- **Changement de nom** : Le franc CFA serait officiellement aboli et rebaptisé « éco » à l'adoption de la monnaie, afin de se défaire de son héritage colonial.
- **Souveraineté accrue** : Pour renforcer la souveraineté africaine, les représentants français ne siègeraient plus dans les instances dirigeantes régionales ni dans les banques centrales, telles que la BEAC et la BCEAO.
- **Séparation des réserves** : Les réserves régionales seraient dissociées des comptes d'opérations du Trésor français, avec le retrait des réserves de la BCEAO du Trésor français.
- **Maintien de l'ancrage à l'euro** : L'ancrage de la nouvelle monnaie à l'euro serait conservé. (Zafar, 2021, p. 35)

Pour la première fois en plus de sept décennies, le régime du franc CFA faisait face à une transformation majeure. Les partisans du statu quo trouvaient ces réformes trop audacieuses, tandis que les radicaux les jugeaient insuffisantes. Néanmoins, l'importance de ces réformes ne peut être minimisée. Le système du franc CFA était remis en question au plus haut niveau des établissements politiques français et africains. Les premiers signes de cette révolution provenaient des dirigeants technocratiques. C'était la première réforme significative depuis que Charles de Gaulle avait établi le cadre institutionnel du système monétaire CFA il y a plus de soixante-dix ans. Ce moment historique marquait le début de la rupture des liens monétaires entre la France et la zone CFA. Kristalina Georgieva, directrice générale du FMI, a salué ces réformes et soutenu leur contribution à la modernisation des accords de longue date entre l'Union économique et monétaire ouest-africaine et la France. Beaucoup d'Africains ont été surpris par cette décision inattendue. D'autres commentateurs l'ont soutenue, tout en la jugeant insuffisante.

Cependant, en janvier 2020, les pays anglophones de la CEDEAO (incluant le Nigeria, le Ghana, la Gambie, le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée Conakry francophone) ont publié une déclaration condamnant la décision unilatérale de l'UEMOA de renommer le franc CFA ouest-africain en « éco », car ce nom était censé être celui de la monnaie ouest-africaine de la CEDEAO. Par la suite, le président nigérian a demandé un report du lancement de la monnaie unique de la CEDEAO, qui devait être basé sur les pays répondant aux critères de convergence. Déjà en 2019, la CEDEAO avait exprimé son intérêt pour un régime de change flexible avec un cadre de politique monétaire basé sur le ciblage de l'inflation, ce qui entraînait en conflit avec l'ancrage à l'euro de la zone CFA. (Zafar, 2021, p. 36)

Les relations entre les pays anglophones et francophones d'Afrique sont désormais au cœur d'un débat croissant en raison de l'incompatibilité entre le naira nigérian, qui est flexible, et le franc CFA/éco, qui est lié à l'euro. Du point de vue du Nigeria, l'adoption de l'éco, qui devait être la monnaie de la CEDEAO, pour remplacer le franc CFA, révèle un manque de coordination et de communication au sein de la CEDEAO. Cette incompatibilité entre le naira nigérian et la nouvelle monnaie retardera l'instauration d'une monnaie commune pour la CEDEAO. Ces dernières années, le Nigeria a adopté un régime de taux de change flottant pour faire face aux chocs pétroliers. En mai 2016, la Banque centrale du Nigeria (CBN) a annoncé la réintroduction d'un taux de change flexible pour éviter l'épuisement des réserves de change, conséquence de la politique de la CBN de maintenir le naira arrimé au dollar américain. Comme l'ont souligné Phyllis Papadavid de l'Overseas Development Institute (ODI) et d'autres experts, la mise en œuvre du nouveau régime du naira a été difficile en raison d'une pénurie persistante de dollars sur les marchés des devises officiels et parallèles, malgré les afflux vers les obligations en monnaie locale. En avril 2020, le FMI a approuvé une aide financière d'urgence de 3,4 milliards de dollars pour le Nigeria dans le cadre de son instrument de financement rapide (RFI). Dans le cadre des discussions avec le FMI, le Nigeria travaille à l'établissement d'un régime de change flexible et unifié. (Zafar, 2021, p. 37)

L'ancien ministre togolais Kako Nubukpo, actuellement conseiller de l'UEMOA sur la réforme du taux de change, a envisagé quatre scénarios pour l'avenir des relations entre les pays anglophones et francophones de la CEDEAO :

- **L'Eco comme successeur du franc CFA** : Ce scénario, inspiré de l'annonce faite par Ouattara à Abidjan le 21 décembre 2019, repose sur le respect des critères de convergence nominale et privilégie un taux de change fixe avec l'euro. Il prévoit une expansion progressive de l'UEMOA pour inclure les économies de la CEDEAO.
- **L'Eco basé sur une convergence réelle** : Dans ce cas, les économies de la CEDEAO devraient converger vers les trois pays les plus performants, à savoir le Cap-Vert, le

Nigeria et le Ghana. L'Eco adopterait un régime de taux de change flexible, régulé par un ciblage de l'inflation.

- **L'Eco-naira** : Le 20 avril 2000 à Accra, au Ghana, six pays d'Afrique de l'Ouest (Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigeria et Sierra Leone) ont exprimé leur intention de créer une deuxième zone monétaire en Afrique de l'Ouest, utilisant l'Eco comme monnaie, en parallèle avec le franc CFA de l'UEMOA. En avril 2002, la ZMAO a été créée, chaque pays s'engageant à maintenir son taux de change intérieur dans une fourchette fixe de 15 % par rapport au dollar.
- **L'Eco comme monnaie commune, mais non unique** : Ce scénario propose un accord moins contraignant qu'une monnaie unique, permettant une certaine flexibilité tout en établissant une monnaie commune. (Zafar, 2021, p. 39)

Malheureusement, la pandémie de COVID-19 a entraîné la suspension des réformes du franc CFA. Les incertitudes entourant le calendrier et la mise en œuvre ont provoqué un report des réformes. La détérioration significative des indicateurs macroéconomiques régionaux et les mesures politiques prises pour lutter contre la pandémie ont conduit à la mise en veilleuse de la réforme. Le projet initié par les présidents Macron et Ouattara pour remplacer le franc CFA par l'« Eco » a été officiellement retardé. Par ailleurs, il semble que le président ghanéen Nana Akufo-Addo mène une intense diplomatie en coulisses pour réduire les tensions entre les pays de l'UEMOA et les autres pays anglophones de la CEDEAO, mécontents de l'utilisation de l'Eco par Macron et Ouattara, qui était censé être la monnaie de la CEDEAO. Plusieurs développements récents ont eu lieu à la fin de 2020 et au début de 2021. (Zafar, 2021, p. 40)

La zone CFA demeure cruciale et intéressante pour diverses raisons, car elle se trouve au cœur des défis de développement tels que les pièges de la pauvreté, le changement climatique, le terrorisme et la sécurité alimentaire. Une zone CFA prospère est bénéfique pour l'Europe, car elle peut contribuer à freiner les flux migratoires vers le continent européen. À mesure que l'attention de la communauté internationale se détourne des questions de santé dans un monde post-COVID-19 et que les efforts de développement se recentrent sur la lutte contre la pauvreté et la fragilité, l'importance de la zone CFA ne fera que croître.

Cependant, les conditions actuelles ne suffisent pas à relever les défis de développement exacerbés par la pandémie :

- **Maintien de la parité fixe** : Les réformes se concentrent sur le maintien d'une parité fixe surévaluée.
- **Silence sur la fusion avec des pays à parité flexible** : Elles ne traitent pas de la question de la fusion de l'UEMOA avec des pays comme le Ghana, qui ont demandé une parité flexible.
- **Fusion à long terme avec le Nigeria** : Elles proposent une fusion à plus long terme avec le Nigeria sans clarifier les enjeux de lier un exportateur de pétrole à un importateur de pétrole dans une union monétaire. L'adoption de l'ancrage à l'euro par le Nigeria ou de l'adoption du naira par les pays de l'UEMOA est techniquement complexe. (Zafar, 2021, p. 41)

En matière de développement, le franc CFA n'a pas répondu aux attentes de l'après-guerre, accusant un retard notable en termes de croissance et de réduction de la pauvreté. Cependant, depuis les années 1990, la zone CFA n'a pas enregistré d'améliorations dans plusieurs aspects de sa gouvernance économique et politique comme :

- **Ancrage à l'euro et ajustement aux chocs commerciaux** : L'arrimage à un euro fort et l'incapacité à s'ajuster aux chocs commerciaux ont maintenu une monnaie surévaluée, nuisant à la compétitivité des économies de la zone.

- **Stabilité macroéconomique et crédibilité politique** : Bien que la zone bénéficie d'une certaine crédibilité politique et d'une stabilité macroéconomique avec une faible inflation, cette politique est devenue coûteuse et obsolète.
- **Souveraineté nationale limitée** : Le système n'a pas permis une souveraineté nationale suffisante dans la prise de décision économique.
- **Défis sahéliens et économies pétrolières** : Le double défi de la famine et des conflits au Sahel demeure une préoccupation majeure, tandis que les économies pétrolières de la CEMAC sont confrontées à des problèmes de gouvernance et à la baisse des prix du pétrole.
- **Disparités entre pays enclavés et côtiers** : Les revenus des pays enclavés ne convergent pas avec ceux des pays côtiers. Il n'existe aucun mécanisme de transferts fiscaux des économies plus riches vers les plus pauvres, comme dans l'Union européenne, ni de mécanisme pour faire face aux chocs asymétriques.
- **Zone monétaire non optimale** : Le CFA ne constitue pas une zone monétaire optimale en raison de l'absence de libre circulation des capitaux, de la mobilité limitée de la main-d'œuvre, de transferts fiscaux restreints et de chocs idiosyncratiques auxquels sont confrontés les différents pays, malgré un certain degré de synchronisation. (Zafar, 2021, p. 42)

Premièrement, les économies de la zone CFA sont à la traîne par rapport aux meilleures performances africaines, y compris celles des pays anglophones. Les pays de la zone CFA n'ont pas enregistré une croissance significative du revenu par habitant comparé à de nombreux autres groupements africains performants, tels que le COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa) et la CEDEAO. En termes de croissance par habitant et de développement des affaires, les pays de la zone CFA sont en retard. Aucun pays de la zone CFA ne figure parmi les dix économies les plus riches d'Afrique, qui incluent le Nigeria, l'Afrique du Sud, l'Égypte, l'Algérie, le Maroc, le Kenya, l'Angola, l'Éthiopie, le Ghana et la Tanzanie. De plus, les économies de la zone CFA obtiennent généralement de moins bons résultats selon les indicateurs Doing Business de la Banque mondiale, avec des pays comme la République du Congo, le Tchad et la République centrafricaine classés en bas de la liste.

Deuxièmement, l'accent excessif mis sur une inflation très faible, bien inférieure à celle des zones hors CFA, a contribué à une croissance plus faible dans la zone CFA. L'arrimage à l'euro signifie essentiellement que la politique monétaire est alignée sur celle de la BCE à Francfort, avec des taux d'intérêt qui ne correspondent pas nécessairement au cycle économique des pays de la zone CFA.

Troisièmement, au cours des cinq dernières années, la compétitivité de l'euro dans la zone CFA a été considérablement surévaluée, en particulier dans la CEMAC, en raison de la chute des prix du pétrole, ce qui a entravé la transformation structurelle de ces économies. (Zafar, 2021, p. 43)

Les régimes de change en Afrique ont évolué de manière distincte selon les anciennes puissances coloniales. Les pays africains peuvent être classés en trois groupes : ceux colonisés par la France, ceux colonisés par d'autres puissances européennes, et les pays d'Afrique australe, également colonisés par des puissances européennes mais avec une histoire différente.

Au début de la période postcoloniale, les anciennes colonies non francophones ont généralement abandonné leurs systèmes monétaires coloniaux, souvent des caisses d'émission liées à la livre sterling, au franc belge, à la peseta espagnole ou à l'escudo portugais. Elles ont opté pour la création de banques centrales nationales et des régimes de change plus flexibles, comme des parités ajustables ou des flottements contrôlés. En revanche, les pays

francophones ont largement conservé leurs structures institutionnelles, les liant à leurs voisins dans un cadre multilatéral ainsi qu'à la France.

Trois raisons principales expliquent cette divergence postcoloniale :

- **Nature des accords monétaires** : Les accords monétaires britanniques, belges, espagnols et portugais étaient des liens bilatéraux avec les pays colonisateurs, sans structure institutionnelle suffisante pour survivre à l'indépendance.
- **Efforts de la France** : La France a fourni des efforts pour adapter et préserver la zone franc CFA, contrairement aux autres puissances coloniales qui n'ont pas résisté à la dissolution de leurs caisses d'émission coloniales.
- **Liens politiques et culturels** : Les pays africains francophones avaient des liens politiques et culturels plus forts avec la France avant l'indépendance, rendant leurs élites plus enclines à maintenir les institutions coloniales.

En Afrique australe, après leur indépendance, le Lesotho, le Swaziland et la Namibie ont continué à faire partie d'une zone monétaire centrée sur le rand sud-africain. Le Botswana, quant à lui, a quitté l'union monétaire et rattache le pula à un panier de devises, où le rand a une importance notable.

La création d'une nouvelle monnaie au sein de l'UEMOA représente une opportunité significative pour les pays membres de renforcer leur souveraineté économique et d'améliorer l'intégration régionale. Cependant, cette transition nécessite une planification minutieuse, une coordination étroite entre les États membres et une gestion prudente des risques économiques.

En conclusion, les défis économiques structurels auxquels l'UEMOA fait face sont multiples et complexes, nécessitant de profondes réformes pour assurer une croissance durable et inclusive. La dépendance aux matières premières ainsi que la faible diversification économique sont des obstacles majeurs à surmonter. Cependant, le projet de création d'une nouvelle monnaie offre une opportunité singulière de repenser les fondements de la politique monétaire et de renforcer l'intégration économique régionale. Une analyse approfondie des défis et des perspectives est essentielle pour formuler des stratégies efficaces qui permettront à l'UEMOA de réaliser son potentiel économique et de garantir la prospérité de ses États membres.

Conclusion générale

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons minutieusement examiné l'impact de l'utilisation de la monnaie franc CFA sur la performance économique des pays de l'UEMOA. Cette a permis de mettre en lumière plusieurs aspects cruciaux. La problématique centrale de cette recherche, à savoir : « dans quelle mesure l'utilisation de la monnaie franc CFA a été déterminante dans la faible performance économique des pays de l'UEMOA ? », a été abordée à travers une analyse approfondie des facteurs historiques, des enjeux économiques de l'intégration monétaire ouest-africaine, et des autres facteurs économiques déterminants du retard de la zone UEMOA. Les résultats obtenus sont riches et méritent d'être approfondis.

La première partie de ce travail a retracé l'historique de l'évolution du franc CFA en Afrique, en se concentrant sur le contexte de sa création et les mécanismes qui ont conduit à son adoption. Il a été démontré que le franc CFA, instauré en 1945, a été conçu dans un contexte colonial visant à maintenir une certaine forme de contrôle économique sur les anciennes colonies françaises. Les réformes successives du franc CFA, bien qu'ayant apporté certaines

modifications, n'ont pas fondamentalement changé la nature de cette monnaie, qui reste perçue par beaucoup comme un outil de domination économique.

La deuxième partie a exploré l'UEMOA en tant que zone monétaire optimale, en examinant les conditions nécessaires pour qu'une telle zone fonctionne efficacement. L'analyse a révélé que, bien que l'UEMOA ait réalisé des progrès significatifs en matière d'intégration monétaire, plusieurs défis subsistent. Les pays membres de l'UEMOA ne remplissent pas tous les critères d'une zone monétaire optimale, tels que la convergence économique et la mobilité des facteurs de production. Les résultats obtenus à travers le modèle SVAR ont montré que les coûts d'une union monétaire dans la zone CEDEAO sont plus importants que les avantages, cela même pour le projet ECO. Il serait alors intéressant que ces pays prennent ce paramètre en compte. De plus, l'intégration monétaire a été entravée par des disparités économiques et des politiques nationales divergentes.

La dernière partie a abordé les défis et perspectives du franc CFA dans l'économie ouest-africaine. Il a été mis en évidence que, outre l'utilisation du franc CFA, d'autres facteurs économiques jouent un rôle crucial dans le retard de la zone UEMOA. Parmi ces facteurs, nous pouvons citer les problèmes économiques structurels, tels que la dépendance excessive aux exportations de matières premières, la faiblesse des infrastructures, et les insuffisances en matière de gouvernance économique. Le projet de création d'une nouvelle monnaie, bien qu'ambitieux, soulève également des questions quant à sa faisabilité et à son impact potentiel sur l'économie régionale.

Bien que le franc CFA ait été critiqué pour ses liens historiques avec la France et ses effets sur la politique monétaire, il ne peut pas être considéré comme le seul responsable du retard économique en Afrique. D'autres facteurs jouent également un rôle crucial, tels que la gouvernance, les infrastructures, les politiques fiscales et les chocs externes. Ainsi, la réforme monétaire dans la région de l'UEMOA doit adopter une approche holistique, prenant en compte l'ensemble de ces éléments.

Pour aller de l'avant, il est essentiel de promouvoir une croissance durable, une stabilité économique et une intégration régionale. Les pays de l'UEMOA doivent travailler ensemble pour renforcer leurs institutions, investir dans les infrastructures et diversifier leurs économies. La coopération régionale et les partenariats internationaux joueront un rôle clé dans la réalisation de ces objectifs.

En conclusion, l'utilisation du franc CFA a indéniablement eu un impact sur la performance économique des pays de l'UEMOA, mais il ne s'agit pas du seul facteur déterminant. La réforme monétaire ne peut être dissociée d'une vision plus large de développement économique et social. Les facteurs historiques, les enjeux de l'intégration monétaire et les défis économiques structurels doivent tous être pris en compte pour comprendre pleinement les dynamiques économiques de la région. La création d'une nouvelle monnaie pourrait offrir une opportunité de redéfinir les bases de l'intégration économique ouest-africaine, mais cela nécessitera une volonté politique forte et une coordination étroite entre les pays membres.

Cette recherche a permis de mettre en lumière la complexité des enjeux économiques liés à l'utilisation du franc CFA et il serait également intéressant de se pencher davantage sur le devenir de la CEDEAO avec la formation de l'alliance des Etats du Sahel pour de futures études. Il est essentiel de continuer à explorer ces questions pour trouver des solutions durables et adaptées aux réalités économiques de l'Afrique de l'Ouest.

Bibliographie

al., C. C. (2012), LA DYNAMIQUE D'AJUSTEMENT DES TAUX DE CHANGE RÉELS, *Cairn.info pour Presses de Sciences Po.*, 545-555.

BCEAO. (2024, Avril 14), Récupéré sur BCEAO: <https://www.bceao.int/>

Benin National debt. (2024, Mai 26), Récupéré sur Countryeconomic.com: <https://countryeconomy.com/national-debt/benin?year=2002>

Brunel, S. (2004), *L'Afrique*, Paris: Bréal.

Capul, J. Y. (2004), *l'économie et les sciences sociales de A à Z*, Paris: Hatier.

Côte d'Ivoire taux de croissance annuelle du PIB, (2024, Avril 17), Récupéré sur Trading economics: <https://fr.tradingeconomics.com/ivory-coast/gdp-growth-annual>

Fanny Pigeaud, N. S. (2018), *L'arme invisible de la Françafrique Une histoire du franc CFA*, Paris: la Découverte.

Federal Reserve Bank of Saint-Louis, (2024, Avril 15), Récupéré sur FRED economica data: <https://fred.stlouisfed.org/>

Fielding, D. (2002), *The Macroeconomics of Monetary Union An Analysis of the CFA Franc Zone*, London: Routledge.

Ghana quels défis économiques ? (2024, mai 25). Récupéré sur CAIRN. Info: <https://www.cairn.info/ghana-quels-defis-economiques--1000000148901-page-1.html>

Grauwe, P. D. (2018), *ECONOMICS OF Monetary Union 12th edition*, Oxford: Oxford university press.

le monde Afrique, (2024, Mai 25), Récupéré sur le monde: https://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/07/13/l-afrique-n-a-pas-besoin-d-hommes-forts-mais-de-fortes-institutions_1218281_3212.html

Lin, C. M. (2015), *The Oxford handbook of Africa and Economics Voume II : Policies and Practices*, New York: Oxford university press.

LUFUMPA, M. N. (2017), *INFRASTRUCTRE IN AFRICA Lessons for future development*, Bristol (Great Britain): Policy press university of Bristol.

Nubukpo, K. (2015). LE FRANC CFA, UN FREIN À L'ÉMERGENCE DES ÉCONOMIES, *Cairn.info pour Altern. économiques*, 71-79.

Patillo, P. R. (2005), *The monetary geography of Africa*, Washington, D.C.: BROOKINGS INSTITUTION PRESS.

Patris, A. S.-S. (2015, janvier). Rédaction des références bibliographiques selon les normes de l'American Psychological Association. Louvain-La-Neuve, Ottignies, Belgique.

PAXSON, M. G. (1990), *THE ECONOMIES OF AFRICA AND THE PRICES OF THEIR EXPORTS*, New Jersey: Princeton studies in international finance.

- Phillipe, H. (2013), *L'économie de l'Afrique*, Paris: La découverte.
- Rimmer, D. (1984), *The economies of West Africa*. New York: ST. Martin's Press.
- ROBERT C. FEENSTRA, A. M. (2014), *Interational macroeconomics third edition*. New York: Worth Publishers .
- Settie, L. E. (2007). LA DEVALUATION DU FRANC CFA ET SES EFFETS EN CÔTE D'IVOIRE. *stituto Italiano per l'Africa e l'Oriente (IsIAO)*, 457.
- Stiglitz, A. N. (2015), *INDUSTRIAL POLICY and economic transformation in AFRICA*, New York: Columbia University Press.
- Tiani, F. K. (2002), *LE FRANC CFA, LA ZONE FRANC* , Paris: l'harmattan.
- World Bank open data*. (2024, Avril 15). Récupéré sur world bank: <https://data.worldbank.org/>
- Zafar, A. (2021), *The CFA Franc Zone Economic Development and the Post-Covid Recovery*, Switzerland : Palgrave Macmillan Cham.

Annexes

Liste des tables

A1 : Table des coefficients de corrélation offre

periode	B	C	G	N	S					
1	1.00	0.44**57860	0.05	0.04	0.43					
2	0.44**57860	1.00	0.26*530552	0.26*710838	0.41**1470369237					
3	0.05	0.26*530552	1.00	0.24*184859	0.09					
4	0.04	0.26*710838	0.24*184859	1.00	-	0.05				
5	0.42**94021	0.41**14703	0.09	-	0.05	1.00				
6	0.05	0.26*292715	0.05	0.15	0.46					
7	0.03	0.03	0.23*784186	0.03	0.37*42527953628					
8	-	0.12	-	0.09	0.58	0.00	-	0.12		
9	0.09	-	0.05	0.18	0.02	-	0.10			
10	0.24	0.29*918272	0.08	-	0.19	0.39**9402443816				
11	0.32*028816	0.23	0.10	-	0.18	0.23				
12	0.13	0.31**61585	0.19	-	0.13	-	0.11			
13	-	0.09	-	0.13	0.16	-	0.06	(-0.23*986316621		
14	0.00	0.23	0.13	0.21	(-0.24*342454125					
15	-	0.02	0.34**61455	0.15	0.19	0.06				
16	-	0.06	0.25*382069	0.10	0.24	0.06				
17	-	0.18	0.08	0.23	0.26**10948	0.05				
18	-	0.17	(-0.35**131	(-0.25**887	-	0.14	-	0.23		
19	0.01	-	0.08	0.08	-	0.03	0.19			
20	0.02	-	0.00	0.21	0.04	-	0.18			
21	-	0.16	-	0.06	0.08	-	0.14	-	0.08	
22	-	0.17	-	0.38	0.13	(-0.38**343	(-0.24**55155532			
23	-	0.20	-	0.46	-	0.64	-	0.27	-	0.23
24	0.16	0.03	-	0.10	-	0.46	0.07			
25	-	0.21	-	0.09	0.26*194108	0.21	(-0.44**47058314			

A2 : table de corrélation demande agrégée

periode	B	C	G	N	S	
1		1	0.44056517	0.02252516	0.49186611	0.18910288
2	0.440565168		1	0.0917924	0.46911553	0.34**51518
3	0.022525163	0.0917924		1	0.19128423	-0.0103162
4	0.491866108	0.46911553	0.19128423		1	0.04584991
5	0.189102877	0.34**51518	-0.0103162	0.04584991		1
6	0.26*3771593591537	0.31**40782	-0.12494913	0.11057891		0.43683701
7	0.29*5517972138419	0.60242037	-0.12753478	0.20763179		0.23235119
8	0.052705515	0.27*101070	0.09142165	0.36**23903		-0.0347407
9	0.33303603	0.30*132289	-0.021326	0.40**73668		0.10082965
10	0.205064094	0.27500774	-0.08829041	0.01398172		0.09331547
11	0.24*0806091404732	0.10457542	-0.10068283	-0.11879997		0.17719403
12	0.165536236	0.17566505	-0.20440105	-0.00591173		0.15556078
13	0.09735752	0.23142075	-0.05939221	0.26*405671		-0.08855232
14	0.160028759	0.14948718	-0.14184422	0.07142199		0.09736115
15	0.086032698	0.03712547	0.04780356	-0.07424542		0.07698942
16	-0.043278497	-0.02870834	(-0.29*36567	(-0.27*78986		0.15042859
17	-0.038197468	-0.27038582	-2.7272E+12	-0.19914169		0.03322883
18	-0.038947665	0.04809952	(-0.3*505668	-0.10968427		0.00760195
19	0.018417738	-0.02437705	(-0.27*10102	(-0.26*45708		0.07444714
20	(-0.3*1434279174612)	-0.10747425	-0.16048339	-0.20851487		0.0722383
21	(-0.42***7541045823	-0.16553218	-0.1829732	-0.48926932		0.04051047
22	-0.216348382	-0.67817977	-0.21511739	(-0.42***680		0.04071954
23	-0.005938508	-0.10863243	-0.17552843	-0.09087344		0.07412136
24	(-0.33*302251598616	-0.24003414	(-0.25*32915	-0.76201817		0.06557353
25	-0.158595531	-0.32925299	-0.12456042	-0.04002173		(-0.34**6128

A3 : Table de plus-values demande agrégée

periode	B	C	G	N	S	
1		0	0.00013517	0.85315912	1.5298E-05	0.11691778
2	0.00013517		0	0.44979328	4.1969E-05	0,003**4307
3	0.85315912	0.44979328		0	0.11267849	0.93245249
4	1.5298E-05	4.1969E-05	0.11267849		0	0.70624861
5	0.11691778	0,003**4307	0.93245249	0.70624861		0
6	0,02*852667	0,008**5854	0.30632687	0.3657118		0.00017491
7	0,01*369210	4.3417E-08	0.29634595	0.08691114		0.05470946
8	0.66711864	0,02*429764	0.45500417	0,002**2134		0.77687675
9	0.00517127	0,01*186873	0.86192009	0,0005***12		0.40973696
10	0.09097328	0.02219923	0.4706588	0.90921825		0.44567699
11	0,04*791331	0.39605182	0.41396386	0.33458999		0.14830181
12	0.17731538	0.15189106	0.09452666	0.96183898		0.20525112
13	0.42962985	0.05758706	0.63044139	0,02*956452		0.47269844
14	0.19237526	0.22371874	0.24856701	0.56273658		0.42961255
15	0.48543624	0.76374073	0.69867381	0.54735792		0.53260925
16	0.72803083	0.81761531	0,01*587024	0,02*278967		0.2243404
17	0.75892875	0.02690111	0.00511421	0.1061816		0.78951164
18	0.75434171	0.69910701	0,01*206800	0.37692369		0.95131582
19	0.88239713	0.84475981	0.02653708	0,03*049777		0.54934625
20	0,01*318011	0.38667087	0.19452131	0.09039528		0.56128884
21	0,0003***42	0.18408571	0.14141942	3.0619E-05		0.74673078
22	0.08102502	3.9523E-10	0.08281135	0,0003***51		0.7454678
23	0.96225558	0.38526012	0.15862085	0.468049		0.5542029
24	0,006**2901	0.05222536	0,04*016698	1.0772E-13		0.60089987
25	0.20341368	0.00694494	0.3190138	0.74968586		0,004**4160

A4 : Table de plus-value des coefficients de corrélation d'offre

Période	B	C	G	N	S
1	0	0,0001**099	0.65228427	0.74365815	0,0002**077
2	0,0001**099	0	0,02*644056	0,02*539546	0,0004**020
3	0.65228427	0,02*644056	0	0,04*368845	0.47685684
4	0.74365815	0,02*539546	0,04*368845	0	0.67335092
5	0,0002**077	0,0004**020	0.47685684	0.67335092	0
6	0.6547104	0,02*905809	0.68811826	0.21784016	8.5281E-05
7	0.79288305	0.81999259	0,04*907854	0.79252893	0,001*53510
8	0.33839065	0.44976043	1.5525E-07	0.96869654	0.30661169
9	0.45302202	0.66701574	0.14154616	0.86363447	0.42000071
10	0.04943537	0,01*251487	0.497418	0.11060332	0,0006**744
11	0,007*75077	0.06410576	0.41390083	0.13658765	0.06339958
12	0.28214496	0,008**6263	0.12550735	0.29560128	0.37601657
13	0.47597398	0.2932713	0.20171595	0.6476922	0,04*882051
14	0.97040639	0.05568088	0.30361747	0.08728358	0,04*835764
15	0.84075056	0,003**8349	0.2339159	0.11809883	0.64400756
16	0.61265789	0,03*821064	0.40482449	0.05218571	0.62745191
17	0.13489822	0.51895074	0.05733761	0,03*283434	0.68937448
18	0.17881438	0,003**5566	0,03*440132	0.27526901	0.06188734
19	0.9125749	0.49631846	0.54163456	0.79174831	0.1293054
20	0.8937784	0.9944899	0.08370321	0.72794303	0.14251547
21	0.20221166	0.6405845	0.54462168	0.2701276	0.53337526
22	0.18415224	0.00158184	0.28709897	0,001**4833	0,04*692302
23	0.11270463	9.5127E-05	8.3532E-09	0.02873882	0.06322031
24	0.19808718	0.82799829	0.43596638	8.8741E-05	0.55140375
25	0.08664069	0.45767762	0,03*361921	0.09084457	0,0001**833

Université catholique de Louvain - Economics School of Louvain - Place Montesquieu 3, 1348 Louvain-La-Neuve
Université de Namur – Economics School of Namur – Rempart de la Vierge 8, 5000 Namur